



[www.amis-nature.org](http://www.amis-nature.org)



**Procès-verbal  
du XXXIV<sup>ème</sup> Congrès  
Amis de la Nature France  
- en ligne -  
22 mai 2021**



# 1. Table des matières

2.	Ordre du jour du 34 <sup>ème</sup> congrès national .....	3
3.	Allocution d'ouverture .....	4
4.	Proposition et approbation de la présidence de séance (annonce des résultats du vote).....	6
5.	Ratification de l'ordre du jour (annonce des résultats du vote) .....	6
6.	Approbation du procès-verbal du 33 <sup>ème</sup> congrès national au Pradet les 31 mars/1er avril 2018 (annonce des résultats du vote).....	6
7.	Rapport moral de la présidente .....	7
8.	Rapport d'activités de la présidente (annonce des résultats du vote) .....	7
9.	Rapport financier et comptable du trésorier (annonce des résultats du vote) .....	9
10.	Rapport des commissaires aux comptes (annonce des résultats du vote).....	10
11.	Proposition des cotisations pour 2022 (annonce des résultats du vote).....	11
12.	Rapports d'activités des membres du bureau national (annonce des résultats du vote) : .....	12
13.	Restitution des travaux effectués par les différents ateliers issus du congrès de 2018 : .....	13
14.	Motions .....	15
15.	Point sur les associations locales dissoutes .....	24
	Commission des conflits :.....	27
16.	Election des réviseurs aux comptes (annonce des résultats du vote) .....	27
17.	Questions diverses .....	27
18.	Rappel de la date et du lieu du prochain congrès.....	30
19.	ANNEXES.....	31

## **2. Ordre du jour du XXXIV<sup>ème</sup> congrès national**

1. Allocution d'ouverture par la présidente nationale
2. Proposition et approbation de la présidence de séance (annonce des résultats du vote)
3. Ratification de l'ordre du jour (annonce des résultats du vote)
4. Approbation du procès-verbal du 33<sup>ème</sup> congrès national au Pradet les 31 mars/1er avril 2018  
(annonce des résultats du vote)
5. Rapport moral de la présidente
6. Rapport d'activités de la présidente (annonce des résultats du vote)
7. Rapport financier et comptable du trésorier (annonce des résultats du vote)
8. Rapport des commissaires aux comptes (annonce des résultats du vote)
9. Proposition des cotisations pour 2022 (annonce des résultats du vote)
10. Rapports d'activités des membres du bureau national (annonce des résultats du vote) :
  - a. Secrétaire
  - b. Responsable maisons
  - c. Responsable jeunes
  - d. Chargé de mission AssoConnect
11. Restitution des travaux effectués par les différents ateliers issus du congrès de 2018 :
  - a. Communication
  - b. Maisons
  - c. Gouvernance
  - d. Activités/formation
  - e. Environnement
12. Motions

- a. Motions de quelques associations locales (annonce des résultats du vote)
- b. Motion des associations locales du Grand Ouest (annonce des résultats du vote)
- 13. Point sur les associations locales dissoutes
- 14. Commission des conflits : faute de candidat, cette commission ne peut être soumise aux votes et ne pourra se tenir  
(Art. 15 des statuts stipule qu'elle est composée de 3 à 5 membres)
- 15. Election des réviseurs aux comptes (annonce des résultats du vote)
- 16. Questions diverses
- 17. Rappel de la date et du lieu du prochain congrès

Clôture du congrès.

### **3. Allocution d'ouverture**

Discours d'ouverture de la présidente du bureau national, Christine Schmitt

Bonjour à tous,

Je vous remercie d'une part de votre contribution aux votes cette semaine et bien entendu de votre présence ce jour.

Sur les 99 délégués inscrits (pour 662 mandats), 92 se sont exprimés pour les votes soit 634 mandats. Le quorum est donc atteint.

L'un des scrutateurs souhaite-t-il prendre la parole ? Denise prend la parole : **tout s'est bien passé, il n'y a eu aucun problème et aucun bulletin nul. Les scrutateurs ont été informés des résultats hier dans la journée.**

C'est un congrès particulier, étant donné que tout se fait en ligne : tant les votes que la séance statutaire.

Certes, les votes se sont faits avant la séance, les discussions de ce jour sont des échanges après vote, mais il vous était possible de demander des précisions, aux membres du BN ou à moi-même ; très peu d'entre vous l'ont fait. J'en déduis que tout était clair pour vous et que vous avez pu voter dans de bonnes conditions.

Congrès particulier aussi, étant donné qu'il faut décider du sort de la fédération par le biais d'une motion, parce qu'il n'y a aucun candidat au bureau national. J'espère sincèrement qu'il y aura des candidats pour le prochain congrès.

Comme annoncé, je vous transmettrais les résultats des votes, au fur et à mesure des points de l'ordre du jour, dont vous avez eu la dernière version le 7 mai dernier.

Nous avons 3h30 pour échanger ensemble. Afin de respecter ce temps, nous vous demandons, si vous êtes amenés à prendre la parole, d'être concis et constructif, afin de permettre à chacun d'entre vous de participer.

Pour mémoire également, seuls les délégués, membres du BN et représentants/présidents de région peuvent prendre la parole. Les invités sont auditeurs.

J'ai estimé que les points 1 à 6 inclus pourront être traités en 1 heure, idem pour les points 7 à 11. Nous pourrions ainsi accorder 1 heure pour les motions et le reste du temps pour les points 13 à 17 inclus.

Pour prendre la parole, n'oubliez pas d'actionner le bouton « lever la main ». Nous ferons de notre mieux pour vous la donner au fur et à mesure de votre demande. Vu le nombre de participants, ce ne sera pas tâche facile, aussi merci de votre indulgence. Pour une meilleure qualité de la visio, je vous demanderai de couper votre vidéo et vous pourrez la rallumer quand vous prendrez la parole.

Bon congrès à tous.

Avant de poursuivre, je laisse la parole à Nicolas ou à Johanna

Nicolas Quero-Rio : Merci pour la parole Christine, moi je voulais juste attirer votre attention sur le fait que pas mal de délégués ont joué le jeu et nous y avons passé beaucoup de temps, Johanna et moi : en appels, en relance de mails à tous les délégués qui ne s'étaient pas inscrits au vote, au test et au congrès. C'est vraiment beaucoup d'heures ; nous sommes restés connectés 6 heures sans pause pour la séance de test. Et Johanna est même restée connectée un peu le matin pour certains ; nous avons fait tout notre possible pour que cela se passe bien. Je remercie donc tous ceux qui ont joué le jeu ; mais je trouve dommage que certains s'inscrivent encore ce matin au congrès, à l'arrache. Je trouve que c'est un manque de respect par rapport aux gens qui s'investissent.

Je laisse la parole à Johanna. Si vous voulez intervenir, merci.

Johanna Jakubowicz : Non, rien de particulier, heureuse de vous connaître, car je viens d'arriver et je n'avais pas forcément des visages pour chacun. J'espère que vous serez satisfaits du déroulé du congrès, on fera au mieux, merci.

Christine Schmitt : Avant de commencer, je vous invite à garder une minute de silence pour les défunts Amis de la Nature et leurs familles.

#### **4. Proposition et approbation de la présidence de séance (annonce des résultats du vote)**

Nicolas Quero-Rio : Les résultats du vote de la résolution 1, par rapport à la présidence de séance sont dans le tchat.

Pour l'approbation de la présidence de séance, nous avons

516 mandats POUR,

70 mandats CONTRE

48 ABSTENTIONS.

Cette résolution est adoptée.

Christine Schmitt : Quelqu'un souhaite rajouter quelque chose, intervenir sur cette résolution ?

Nicolas Quero-Rio: Pas de main levée ; on peut passer au point suivant, la ratification de l'ordre du jour.

#### **5. Ratification de l'ordre du jour (annonce des résultats du vote)**

Nous avons, en nombre de mandats :

602 POUR,

25 CONTRE

7 ABSTENTION

La résolution est donc adoptée

Christine Schmitt : Est-ce qu'il y a une intervention ?

Nicolas Quero-Rio : Je ne vois pas de main levée, on attend 15 secondes.

#### **6. Approbation du procès-verbal du 33<sup>ème</sup> congrès national au Pradet les 31 mars/1er avril 2018 (annonce des résultats du vote)**

Le point suivant c'est l'approbation du PV du 33<sup>ème</sup> congrès il y a trois ans, au Pradet.

Nous avons en nombre de mandats :

518 POUR

46 CONTRE

70 ABSTENTION

Cette résolution est donc adoptée.

Des réactions, des interventions ?

Geneviève Lepiller du Havre : quel était le point numéro 3 ?

Christine Schmitt : Le point 3 de l'ordre du jour était la ratification de l'ordre du jour.

Geneviève Lepiller : Ah d'accord, le point numéro 5 c'est quoi ?

Nicolas Quero-Rio : L'approbation du rapport moral, attention il ne faut pas confondre les numéros de résolution sur lesquels vous avez voté et les points de l'ordre du jour, je ne sais pas si c'était très clair.

Geneviève Lepiller : Oui d'accord, c'est clair.

Christine Schmitt : Est-ce que quelqu'un d'autre veut intervenir ? Pas d'autre intervention, nous passons au point suivant.

## **7. Rapport moral de la présidente**

Ce point n'était pas à voter. Mais vous pouvez intervenir. Quelqu'un souhaite prendre la parole ?

Pas de main levée pour l'instant

Patrick Gauteraud : Moi j'ai voté contre, parce que je trouve que la présidente n'a pas assez demandé l'avis des associations locales sur les activités qu'il y avait à faire.

Christine Schmitt : Qu'est-ce que tu attendais de plus ou de mieux de ma part ? Je ne suis pas sûre de bien comprendre.

Patrick Gauteraud : Les actions que vous décidez au siège ; c'est bien d'en parler aux associations locales, pour ne pas se retrouver devant les faits accomplis.

Christine Schmitt : En général, tous les travaux sont débattus au CA, et on établit un procès-verbal qui est lisible par tous.

Patrick Gauteraud : Oui, mais on est mis devant les faits accomplis, vous ne prenez pas assez l'avis des associations locales quand vous prenez des décisions au niveau du bureau national, voilà pourquoi j'ai voté contre

Christine Schmitt : D'accord, c'est noté

Denise Wintz : Là, il s'agit du rapport moral de la présidente et pas de son rapport d'activités. C'est son ressenti à elle, c'est juste son sentiment à elle qui est dans le dossier du congressiste.

Christine Schmitt : Le point suivant c'est justement mon rapport d'activités, Denise a fait la bonne remarque.

## **8. Rapport d'activités de la présidente (annonce des résultats du vote)**

Nicolas Quero-Rio annonce le résultat des votes, en nombre de mandats :

477 POUR

86 CONTRE

71 ABSTENTION.

Les résultats sont dans le tchat ou la partie discussion en bas de l'écran.

Agnès Bredelet : Moi je suis une jeune présidente, ça fait peu de temps que j'exerce cette fonction. Mais je ne comprends pas ces remarques, concernant le rapport moral, faites tout à l'heure. C'est lors de l'AG qu'on s'imprègne des idées des adhérents, ensuite le long de l'année, on prend des décisions en fonction, mais on ne peut pas

consulter chacun tout le temps. C'est déjà difficile à une échelle locale alors qu'on connaît tout le monde et puis c'est aussi notre rôle, nous les personnes élues que de prendre les décisions.

Philippe Aymard : Bonjour, je suis de Dijon ; est-ce que les camarades pourraient préciser de quelle ville ils sont, car je ne connais pas tout le monde. C'est une proposition voilà sans plus.

Christine Schmitt : Pour répondre aux remarques faites précédemment sur la consultation de toutes les associations locales, j'ai essayé durant ces vingt mois, d'émettre les ordres du jour un mois avant les CA, pour que les présidents de région en parlent aux présidents de leurs associations locales. Parfois c'est vrai, c'était trop juste en termes de délai, mais parfois aussi nous n'avons pas de réponses claires sur les points mis en débat. Ce qui fait que, si certains présidents de régions trouvent que les points ne sont pas assez travaillés de leurs côtés, ils votent en abstention. On peut toujours faire mieux. Lorsque j'ai pris la présidence, je n'ai fait que poursuivre ce qui était déjà en cours, les travaux lancés en 2018.

Par ailleurs, nous avons essayé de trouver des pistes pour attirer de nouveaux adhérents, telle que la réalisation de nouveaux partenariats, ce qui prend du temps. Si on devait demander l'avis avant d'avoir même des informations plus détaillées - comme on n'a que trois CA dans l'année, il ne se passerait pas grand-chose. Je pars du principe que les présidents de région sont élus par les présidents des associations locales ; j'estime qu'ils ont la possibilité de s'exprimer. On verra donc avec la prochaine équipe s'ils se sentent en mesure de faire des choses ou pas, de voir s'ils lancent des travaux ou s'ils ne gèreront que l'organisation du prochain congrès. En tout cas, on a pris note et on verra si le prochain BN pourra être plus clair dans les projets.

De plus, nous vous avons envoyé des mails en direct ou par la « Lettre de la fédération » et j'ai été souvent très déçue tant du peu de lecture de ces mails que du peu de réactions qu'ils avaient suscité.

L'un dans l'autre, quand on demande de plus partager, nous n'avons pas de retours ; aussi, je suis un peu surprise et dubitative.

Claude Muller : Président de région du Haut-Rhin et membre du CA. Je suis toujours surpris, car pas mal d'adhérents se plaignent de ne pas trouver l'information ; mais pourquoi n'allez-vous jamais la chercher par le biais de votre président départemental ou d'association ? Il y a également un site pourquoi ne pas le consulter ? Je pense que c'est un peu facile de dire qu'on n'a pas l'information, et je pense que la fédération fait tout pour que l'information soit disponible et nous présidents de région, on fait tout ce qu'il faut pour communiquer.

Alors moi je dis, n'attendez pas, allez au-devant de l'information, lisez les comptes-rendus de CA, des infos qui circulent. Moi aussi, si je ne lis pas, je ne sais pas, même en fonction. C'est facile de dire qu'on ne sait rien ou qu'il ne se passe rien, alors qu'il se passe tout un tas de choses ; voilà c'était mon intervention ! Merci de m'avoir écouté.

Hubert Wintz : Association locale de Strasbourg Neudorf, je n'ai pas grand-chose à dire, je suis assez d'accord avec ce que vient de dire Claude Muller, mais si on attend que

les autres le fassent et qu'on ne va pas au-devant des questions, on ne pourra pas avancer.

Nicolas Quero-Rio : Je me permets d'interrompre pour une information pratique, je viens de mettre une capture d'écran pour répondre dans le tchat au Grand-Ouest sur les inscriptions au congrès. Non, on ne peut pas gérer en même temps les débats et les gens qui s'inscrivent au dernier moment, à l'arrache. Je suis désolé que tout le monde ne puisse pas assister, mais il faut jouer le jeu. Je laisse la parole à Johanna pour qu'elle anime les débats pendant que j'affiche les résultats du vote suivant.

Christine Schmitt : Très bien s'il n'y a pas d'autres questions, je propose de passer à la résolution suivante, c'est-à-dire le rapport comptable et celui du trésorier.

## **9. Rapport financier et comptable du trésorier (annonce des résultats du vote)**

Nicolas Quero-Rio : Très bien pour la résolution n°5, nous avons  
546 mandats POUR,  
46 CONTRE  
42 en ABSTENTION.

Christine Schmitt : Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir sur des chiffres ou des résultats, même si vous avez déjà voté ?

Martine Laize : Je voudrais parler du montant des cotisations pour l'année 2022, nous avons voté contre, elles sont présentées comme le prolongement de 2021, mais ce n'est pas vrai. Elles n'étaient pas à 15 euros, c'est la fédération et les membres du CA qui ont voté une ristourne de 4 euros en raison du Covid et de l'aide nécessaire à certains chalets. D'autre part, il aurait été plus sage de maintenir des cotisations à 19 euros car nous n'avons pas encore beaucoup de visibilité et la Covid risque de nous faire perdre encore des adhérents. Il aurait été préférable de se réunir et de proposer à nouveau une ristourne de 3,4,5 euros comme en 2021, que de faire baisser directement le prix des cotisations adulte.

Christine Schmitt : Oui, nous aurions pu évoquer ce sujet au moment de point 9 et du vote du prix des cartes, mais notre idée était de faire un geste au niveau de la fédération. Comme nous ne pouvons pas aider chaque association locale de manière exceptionnelle par un fond de solidarité, nous avons préféré procéder de la sorte pour maintenir notre soutien à tous, même si nous allons perdre encore des adhérents. C'est ainsi tous les ans, et je ne crois pas que ce ne soit que le Covid. Et comme cela n'était que pour un an, jusqu'au prochain congrès, nous avons trouvé ce geste approprié. Richard, si tu veux ajouter quelque chose ?

Alain Ritter : Président du chalet du Glück Auf – association locale de Stiring-Wendel : je trouve que c'est une bonne initiative prise par la fédé, nous, nous maintenons nos cotisations à leurs prix habituels et c'est une bonne réduction que l'on a lors de nos achats de cartes.

Jean-Marie Deknudt : Oui, moi je trouve que ce n'est pas mal de proposer une adhésion à 15 euros ; comme on fait moins d'activités cette année, c'est aussi un geste en direction de nos adhérents. Comme on n'a pas pu mettre en œuvre les activités habituelles, cela permet de ne pas perdre de membres en ayant une cotisation assez basse, et pour les associations locales, c'est une aide que propose la fédération.

Richard Fulweber : Bonjour à tout le monde. En fin de compte, je ne sais pas si vous avez lu tous les documents, on a une disponibilité de 150 000 euros et nos frais ont été réduits cette année. On avait deux salariés, on en a plus qu'un, les frais de fonctionnement ont baissé aussi, en raison du Covid.

Je ne vois vraiment pas pourquoi on ne pourrait pas prendre ce genre de décision, qui n'est pas prise à la légère. J'ai raisonné comme un financier à ce sujet. On n'est pas là pour faire du profit à la fédération, il faut bien en faire quelque chose de ces 150 000 euros et on arrivera quand même à un résultat positif l'année prochaine.

Jacky Tipa : Association locale de Saint-Jean-de-Niost, pour les anciens Lyon-Centre, j'avoue que j'ai voté contre. C'est aussi bien que j'entende maintenant les raisons évoquées par Richard Fulweber. Je voulais savoir aussi pourquoi proposer une carte à 1 euro pour les enfants ?

Richard Fulweber : ça été demandé par des associations locales de la région Grand-Ouest pour des gens qui venaient avec leurs petits-enfants et c'était aussi pour une question d'assurance. S'il arrivait quelque chose sur le camping et que les enfants n'étaient pas inscrits, cela risquerait de poser problèmes.

Christine Schmitt : Oui, c'est en réponse à une demande d'associations locales, dont l'Île de France. Pour ce qui est des assurances, j'ai demandé à la MAIF, elle m'a dit que c'était un choix de chaque association que de proposer une carte aux enfants de moins de six ans.

A chacun de se référer à son propre contrat pour voir ce qui l'en est, concernant la couverture des risques pour les non-adhérents. Cette carte n'est donc en rien obligatoire pour vos associations locales, vous pouvez décider de ne pas la proposer, la fédération a répondu et offert ce service.

Jacky Tipa : En ce qui me concerne, l'assurance couvre les enfants de moins de six ans ; mais puisque c'est la discrétion de chacun, je n'ai donc rien à ajouter.

Nicolas Quero-Rio : Est-ce que quelqu'un veut parler ? Non ? et bien je vous propose de passer au point suivant, c'est-à-dire les réviseurs aux comptes avec les résultats des votes.

## **10. Rapport des commissaires aux comptes (annonce des résultats du vote)**

Pour la résolution n°6, nous avons en nombre de mandats :  
578 POUR  
32 CONTRE  
24 ABSTENTION.

Jacky Tipa : J'ai lu le rapport : d'un côté il a le rapport dans le dossier où tout paraît bon et dans un deuxième temps on a reçu un rapport avec des correctifs. Richard, pourrais-tu nous expliquer ?

Richard Fulweber : Le deuxième envoyé, c'est le rapport d'un audit pour voir ce qui ne fonctionnait pas à l'époque. A l'époque au siège, on avait des problèmes avec Bertrand sur l'enregistrement de la comptabilité, c'était un peu fait en aparté, mais il n'y a pas de problème sur le rapport final validé par les réviseurs aux comptes. C'est la région parisienne qui avait noté d'en parler et c'est pour cela qu'il a été envoyé par la suite.

Christine Schmitt : J'ai aussi une interpellation d'un délégué qui m'a demandé pourquoi ce rapport était soumis aux votes et c'est vrai que, pour moi, c'est un peu complexe quand j'ai préparé le congrès. J'ai soumis cette question aux membres du bureau. Je voulais que tout soit le plus transparent possible, même si chaque année le CA a validé les comptes des années passées et le budget à venir, mais ainsi, tous les délégués qui ne sont pas présents toute l'année pouvaient en être informés. Bon, vu les résultats des votes, je ne pense pas que cela ait posé de problème.

Johanna Jakubowicz : Pas de main levée, on pourra donc passer à la suite.

Christine Schmitt : On peut passer aux points suivants qui sont le prix des cartes. Nicolas si tu peux afficher les résultats des votes pour chaque catégorie, merci.

## **11. Proposition des cotisations pour 2022 (annonce des résultats du vote)**

Nicolas Quero-Rio : Nous allons passer à la résolution numéro 7, c'est-à-dire le tarif pour 2022 de la cotisation adulte.

Nous avons :

588 mandats POUR

25 CONTRE

21 en ABSTENTION. Cette résolution est donc adoptée.

Christine, veux-tu qu'on affiche les résultats à la suite et qu'on débattre ensuite du sujet des cotisations dans son ensemble ?

Christine Schmitt : Oui c'est plus simple comme ça, merci.

Nicolas Quero-Rio : Pour la résolution numéro 8, la cotisation jeunes pour 2022, nous avons

586 POUR

24 CONTRE

24 en ABSTENTION.

Pour la résolution numéro 9, la cotisation enfants pour 2022, nous avons

593 POUR

28 CONTRE

13 en ABSTENTION.

Pour la résolution 10, le tarif pour 2022 pour les enfants de moins de 6 ans, nous avons  
460 mandats POUR  
137 mandats CONTRE  
37 mandats en ABSTENTION.

Je vous laisse lever la main si vous souhaitez prendre la parole.

Gaston Ponti : Ami de la nature de Mulhouse. Nous, on fait pas mal de sortie en Suisse et avoir une carte pour les moins de six ans, ça leur permet de bénéficier de la nuitée gratuite, c'est donc positif.

Franck Gaillard : Bonjour, je suis de l'association locale de Couëron. Je voulais poser une question qui remonte souvent. Est-ce qu'il pourrait être envisagé de créer une carte famille plutôt qu'une carte individuelle ? Quand on a de nouvelles familles au camping, c'est souvent demandé.

Richard Fulweber : On a fait un recensement des cotisations de toute la France et il y avait pas mal de disparités nationales, ce qui a un peu stoppé ce processus. Mais rien ne vous empêche de faire localement comme vous le souhaitez et de reverser 15 euros à la fédération. En plus, se pose maintenant le problème des familles recomposées, alors il faudrait vérifier tout le monde, ça pose pas mal de problème ; c'est pour ça qu'en ce moment, c'est un peu en stand-by. On a déjà réfléchi, mais on n'a pas trouvé la solution.

Johanna Jakubowicz : Pas de main levée, nous pouvons passer à la suite.

## **12. Rapports d'activités des membres du bureau national (annonce des résultats du vote) :**

Christine Schmitt : C'est le point 10 de l'ordre du jour ; on avait fait voter au global les rapports d'activités des membres du bureau.

Nicolas, tu peux donner les résultats de la résolution 11 ?

Nicolas Quero-Rio : Pour le rapport d'activités des membres du bureau national, nous avons

348 POUR

175 CONTRE

111 mandats en ABSTENTION.

Christine Schmitt : Est-ce qu'il y a des interventions ?

François Goethals : De Saint-Dié. Nous, on aurait préféré que ce soit détaillé poste par poste, certains auraient voté « pour » ; mais comme tout était mélangé, on a voté contre.

Denise Wintz : Moi je voudrais remercier tout le BN pour le travail accompli et particulièrement depuis un an et demi, car ayant participé au CA, je sais quel travail c'était et quels investissements cela représentait pour chacun d'eux. Malgré les

difficultés rencontrées, nous en sommes là aujourd'hui avec une fédération réunie et en marche, et je le dis haut et fort, c'est un travail remarquable qu'ils ont accompli, un grand merci.

Arnaud Debriel : Nous, par rapport à ce vote, on aurait voulu voter pour le détail et non la globalité et du coup on s'est abstenu.

Christine Schmitt : Pour réagir par rapport à ce qui a été dit, effectivement on s'est posé la question mais en raison du format du congrès et pour ne pas déstabiliser lors des votes, nous avons choisi de ne procéder qu'en globalité. Les rapports sont des rapports. Ensuite, à titre plus personnel, mais ça n'engage que moi, je ne comprends pas l'intérêt de voter sur des activités qui ont déjà eu lieu et qui ont été validées, soit par le bureau ou le CA, et s'il avait eu des problèmes, cela se serait su en amont.

Pour moi, ce rapport c'est acter de ce qui a été fait et pour aller de l'avant sur les trois prochaines années ou sur une année comme c'est le cas exceptionnellement. Pour moi, c'est plutôt de l'administratif et prendre conscience de ce qui a été fait.

Je prends note. Ce sera peut-être le cas pour le prochain congrès, mais historiquement en tous cas, et sauf mauvaise interprétation de ma part, c'était comme ça auparavant. On peut passer au point 11 qui est la restitution des travaux des différents ateliers.

### **13. Restitution des travaux effectués par les différents ateliers issus du congrès de 2018 :**

Cela concernait, comme vous l'avez vu dans le dossier, le point gouvernance, maisons, formation, communication et environnement. Evidemment, ça n'ouvrirait pas lieu à vote, mais c'était pour laisser des marques pour la suite, même si, depuis un an et demi, il n'y a plus personne pour animer ces groupes. Bien entendu, nous sommes là pour interagir avec vous et vous écouter.

Claude Pelleing : Simplement pour dire que le groupe « Maisons » a travaillé durant deux ans comme c'est écrit, nous étions donc avec Marie-Hélène Melo, Denise Wintz, Jean-Michel Harp, Bernard Mereau et Bernard Moreau qui était au BN. Nous avons produit un guide que vous avez dû avoir, qui se nomme « *Guide pour le futur de notre patrimoine* ». Pour la suite, Bernard Moreau m'a un peu passé la main et je vais le faire en mettant à jour le guide si besoin d'une nouvelle version. Et deuxièmement, il y a dans ce guide 34 recommandations de mémoire, et je suis aussi là pour travailler avec chaque maison pour les mettre en œuvre. Voilà, je vous remercie.

Danielle Noth : Moi je voulais surtout réagir au compte-rendu de l'atelier gouvernance, car pour moi, il ne reflète pas la réalité de nos échanges. L'option 1 telle qu'elle a été présentée là, n'est pas claire du tout. Il est dit que la fédération est une association nationale donc, ce n'est pas une fédération pour nous, et la volonté était pour moi de bien changer de cap.

Par contre, l'option numéro 2, que nous avons proposée, nous, est fautive également, enfin le compte-rendu est faux. Il y est dit que toutes les associations présentes maintenant pouvaient choisir leurs noms, leurs logos, leurs projets associatifs, qu'il n'y a aucun projet commun entre les AL et la fédération et les AL entre elles. Ce n'est pas du tout ce que nous avons proposé, donc je souhaitais le relever ; et il y est dit qu'à la suite du CA de janvier et au vote du CA de juin 2019, il y aurait une large préférence

pour changer de cap. Il me semble que ce n'est pas ce que j'ai lu suite aux différents rapports et j'aimerais le souligner. Evidemment le groupe n'a pas pu aboutir parce que nous sommes partis sur deux options totalement différentes. Je vois que Philippe Binder est en ligne également, il pourra en témoigner. En tout cas, je ne peux pas laisser dire que ce résumé reflète le travail de ce groupe.

Christine Schmitt : Bien je réagis, pour faire ce bilan ; car je n'ai pas travaillé dans ce groupe gouvernance, je me suis servie de ce qui a été dit lors des réunions statutaires, surtout au CA ou par d'autres moyens à ma disposition, comme la revue ou la Lettre de la fédération, donc je suis surprise de ta réaction Danielle. Après, je ne suis pas parfaite, si d'autres personnes sont présentes et ont participé à cet atelier, moi je n'ai pas de soucis.

Danielle Noth : Oui je tiens à disposition du CA ou des associations locales de France, tous les échanges de courrier qui ont été fait à ce sujet, les lettres que j'ai adressées aux différents membres du BN, des autres présidents d'associations locales qui n'ont pas trouvées suite, qui ont parfois été bloquées ou nous n'avons pas eu de réponse, que ce soit André Pohl ou moi-même. Je veux bien croire que tu n'es pas parfaite, moi non plus, et on peut avoir des soucis de compréhension ; par contre, je ne peux pas laisser dire que ce compte-rendu est réel.

Anne-Marie Condette : A propos de ce compte-rendu, et des autres d'ailleurs, pourquoi est-ce toi Christine qui l'a rédigé et non une ou deux des personnes du groupe avec approbation ?

Christine Schmitt : Le groupe gouvernance n'existait plus quand j'ai fait le dossier du congressiste. Tout comme pour les rapports des activités des membres qui ont démissionné, je les ai rédigés sur la base des échanges et des documents issus du BN et du CA. Personne à réception de ce dossier ne s'est manifesté, aucune réaction de qui que ce soit. Pourtant, j'ai laissé la porte ouverte aux questions et aux réponses. C'est bien d'en parler ici, mais nous aurions pu voir les choses en amont.

Bernard Mereau : Moi j'ai envie de me tourner vers l'avenir, on peut ne pas être d'accord avec le rapport de l'atelier gouvernance.

Mais ça va être le sujet de fond qui nous attend pour cette année. On ne peut pas dire au sein d'une fédération que les associations sont complètement indépendantes. Le groupe gouvernance n'existe plus, mais il va peut-être se reformer. En tout cas, il faut qu'on puisse travailler avec une certaine sérénité et efficacité pour la future gouvernance de la fédération nationale.

Danielle Noth : Il faut se tourner vers l'avenir, c'est très sage de le faire. Je reste toujours à disposition, comme en 2018, pour continuer à travailler sur ce dossier et propose ma candidature.

Nicolas Quero-Rio : Je vais prendre la parole, j'ai fait partie également de ce groupe. Bien d'accord avec Bernard Mereau qu'il faille se tourner vers l'avenir et il est vraiment temps, c'est même urgent, sinon la fédération va disparaître. Le rapport de Christine

est pour moi conforme à nos échanges, même s'il y a eu deux groupes qui se sont un peu créés.

Christine Schmitt : Est-ce que quelqu'un veut réagir concernant les autres ateliers ?

Johanna Jakubowicz : Non, je ne vois aucune main levée.

Christine Schmitt : Très bien nous pouvons passer à la suite, le point 12 c'est-à-dire les motions.

## **14. Motions**

### **a. Motions de quelques associations locales (annonce des résultats du vote)**

Il serait peut-être opportun de donner la parole aux 12 représentants pour qu'ils nous expliquent ce qu'ils envisagent...

Christine Schmitt : Je pense préférable de passer d'une motion à l'autre. Nicolas si tu veux bien donner le détail pour la motion des associations d'Ile de France, Normandie et Bas-Rhin dans un premier temps afin d'échanger ensuite sur cette première motion.

Nicolas Quero- Rio : Voici les résultats pour la première motion :

568 mandats POUR

34 CONTRE

32 en ABSTENTION.

Merci de respecter l'ordre du jour et Johanna, je vous laisse la main pour animer le débat, merci.

Christine Schmitt : Je trouve les résultats très probants, 568 mandats POUR, c'est-à-dire une large majorité favorable pour sauver la fédération et trouver des moyens. Est-ce que parmi les douze élus, quelqu'un souhaite prendre la parole pour expliquer ce qui va être mis en œuvre ?

Jean-Michel Harp : Nous étions à l'origine de cette motion, car personne ne se présentait au BN pour assurer l'intérim durant cette période. Nous espérons, avec le concours de tout le monde, car tout seul on ne peut rien faire, même si on est douze, pouvoir redresser une situation qui s'en va à vau-l'eau. Bien sûr, le groupe gouvernance va être relancé, avant même que de travailler sur les statuts qui sont le reflet de la façon de gouverner ou de diriger, de faire vivre cette fédération. Je pense que je peux parler au nom des onze autres, merci pour la confiance que vous nous accordez ; mais ce n'est pas que la confiance, c'est une lourde responsabilité que vous mettez sur nos épaules. Nous souhaitons tous que chacun y mette du sien.

J'ai entendu qu'il n'y avait pas de communication, je pense que cette année vous allez être submergés de communication, car c'est ça qui fait vivre le mouvement.

C'est le lien entre l'adhérent de base et la fédération ; la fédération n'est rien sans les membres de chacune des associations locales.

Jacky Tipa : Oui j'ai bien entendu ce qui vient d'être dit, on a voté une motion pour éviter que la fédération ne disparaisse. Donc, avoir un organisme transitoire c'est OK. 568 mandats « pour » effectivement, mais est-ce que ça veut dire que l'on vote déjà pour des noms ? On est d'accord pour le principe, mais pas forcément pour les gens qui y participeraient, j'apprécierais d'avoir des précisions.

Martine Laize : La motion a été complétée pour être statutaire. Comme c'est la seule proposition que nous avons imaginée - il n'y en a pas eu d'autre - c'est que les représentants actuels des régions ou des départements prennent temporairement la tête de la fédération. Il fallait donc joindre la liste des participants qui composeraient cet organe ; elle est annexée à la motion et le vote de cette motion vaut élection de cette liste, c'est impératif pour la préfecture. Je peux aussi rajouter que durant le dernier CA, il y a eu un tour de table qui confirmait que les représentants de régions acceptaient cette responsabilité.

André Vogel : AL de Colmar - Je voudrais savoir comment ces différentes associations locales ont été contactées pour cette motion ?

Martine Laize : De façon très simple, comme nous étions hors statuts, il s'agissait de proposer une solution qui était soutenue par 1/3 des adhérents- A l'origine, comme Jean-Michel l'a dit, c'est une initiative commune de l'Île de France, du Bas-Rhin et de la Normandie.

Jean-Marie Acker de Loisirs Perheux 67 : Pour le Bas-Rhin, ce ne sont que trois associations locales et non la totalité des AL. Ma question est simple : Est-ce que nous aurons un président, un trésorier et un secrétaire désignés jusqu'au prochain congrès, ce qui est juridiquement nécessaire ?

Jean-Michel Harp : il y aura un ou une président(e), secrétaire, trésorier, on ne peut pas y couper, c'est la législation. C'est obligatoire pour les déclarations en préfecture. Par contre, nous ne fonctionnerons pas comme habituellement, car il n'y a plus de BN mais un organe dirigeant transitoire. Cela fonctionnera donc par délégation entre ces douze personnes, plus Richard qui s'est proposé pour la tenue de la comptabilité, mais nous solliciterons peut-être d'autres personnes des associations locales pour nous aider.

Jacky Tipa : Mais j'ai cru comprendre qu'il y avait déjà trois noms, toi en tant président, Serge Schmitt en trésorier et le troisième je me souviens plus. Et Richard qui, en n'étant plus au bureau national, va s'occuper des finances. Est-ce que s'est projeté ou c'est déjà fait ?

Martine Laize : c'est projeté, ce qui est obligatoire c'est de fonctionner selon la loi de 1901 c'est-à-dire d'avoir un représentant légal et un responsable des finances. Richard en sortant du BN ne souhaite plus être en responsabilité, il travaillera avec l'organe dirigeant. C'est projeté, ce n'est pas décidé ; tant que la motion n'était pas votée, il était inutile d'aller plus loin. Nous avons essayé de réfléchir à comment nous pourrions fonctionner.

Danielle Noth : Je souhaitais demander pourquoi le CA ne pouvait-il pas coopter Richard ? Cela me paraîtrait plus simple que Richard garde la fonction jusqu'au prochain congrès et ne pas se servir d'un prête-nom. Comment m'exprimer, sans que cela soit mal interprété : comment prendre en charge une trésorerie qu'on ne gère pas ? De toute façon, c'est Richard qui aura quand même une responsabilité, pourquoi ne pas en prendre le titre ? C'est donc une question que je pose à Richard !

Richard Fulweber : C'est une bonne question Danielle, mais moi ce que je veux, c'est ne plus avoir de responsabilité et ne plus suivre ces réunions avec l'équipe précédente ou avec la nouvelle. Moi, ces discussions je n'en ai plus envie, et c'est pour cela que j'ai démissionné. Je veux bien faire le travail de comptabilité, mais ces pourparlers autour de petites choses, de bêtises dont il ne sort rien, je ne veux plus y prendre part.

Martine Laize : Oui, Richard a répondu en grande partie et l'organe dirigeant s'entourera des personnes qui ont des compétences - dont Richard. L'organe dirigeant prendra des décisions durant cette période d'un an. Il ne sera sans doute pas le seul à aider, je l'espère. Pour le reste, nous ne sommes pas des cooptés, nous sommes des présidents de régions qui prenons la responsabilité de la fédération temporairement. Nous coopterons des gens qui auront des compétences et nous prendrons les décisions.

Denise Wintz : On travaillera en concertation avec les associations locales et des consultants, c'est écrit dans la motion. C'est vrai que, pour les personnes qui vont diriger, gérer, il faut bien que leurs noms soient déposés en préfecture et ce sera la liste qui est annexée à la motion.

Danielle Noth : Merci de ta réponse et je la comprends, nous en avons parlé. Nous, nous avons un problème car comme l'a souligné Jean-Marie Acker- les présidents de 3 AL - ne voulons plus que Denise représente la région et c'est également le cas dans d'autres régions où les présidents d'associations locales ne font plus remonter les infos car ils ne se sentent pas représentés correctement par les présidents de région. Donc, comment allons-nous faire ? Là encore c'est un autre problème. Mais je trouve dommage que Richard ne puisse pas rester en responsabilité, malgré le fait qu'il ait toujours correctement assumé ses fonctions.

Denise Wintz : Nous avons eu l'autorisation de tenir un congrès départemental le 7 février dernier - malgré les restrictions sanitaires - et je suis élue présidente de l'ensemble des associations locales-du Bas-Rhin. Je suis élue légalement à la majorité et la démocratie étant ce qu'elle est, je suis la présidente des six associations locales de la région du Bas-Rhin. C'est une petite précision, mais je tiens à ce que ce soit clair et noté pour tout le monde.

Martine Laize : On va fonctionner de façon dérogatoire pendant un an. Il n'y a plus de CA ni de BN, on se dévoue pour prendre en main de façon transitoire la gestion de la fédération et à mon sens, ce qui doit primer, parmi nous douze, c'est l'intérêt général des adhérents et de la fédération. Nous allons nous réunir tous les quinze jours pour pouvoir gérer les affaires courantes, nous ne pourrons pas être mandatés pour chacun des points abordés ; nous rendrons des comptes au prochain congrès et c'est la seule

chose que nous avons à faire. Nous n'aurons pas systématiquement à rendre compte à nos régions et c'est l'intérêt général qui primera à mon sens.

Danielle Noth : Si j'ai bien compris Martine, nous aurons un organe qui prendra toutes les décisions sans en référer à la base, ce qui est totalement inhabituel dans notre fédération. Donc, c'est bien ce que je dis, il y a une volonté de changer dans le fond le fonctionnement de notre fédération, et c'est bien ce qui pose problème.

Bernard Mereau : Il faut qu'on parte sur des bases claires avec des obligations légales, avec un président et un trésorier, ensuite rien n'empêche de s'entourer de compétences extérieures et c'est dans ce cadre-là qu'il faudra voir le travail de Richard, et c'est Serge Schmitt ou un autre qui sera responsable. D'autre part, cette motion on l'a votée, et c'est légal avec la représentation des présidents de régions, et quand on a voté c'est avec la conviction que tout cela est tout à fait légal, ils ne se sont pas octroyé les présidences de régions. Après, il y a ce qui est interne à chaque région, mais pour moi toutes ces personnes sont légitimes. Après, si on vient nous dire que ces personnes ne sont pas représentatives, je ne vois pas comment on peut fonctionner ?

Jean-Michel Harp : Agir pour le bien de la fédération, ce n'est pas agir par ordonnance, il faut prendre l'avis de la base. Parce que, ce qui pêche depuis un moment, c'est bien ça. Il faut prendre l'avis de la base (je n'aime pas trop ce mot) à savoir celui des adhérents et des associations locales. A eux de remonter ce qu'ils souhaitent. Mais attention, on voit bien que quand on envoie une question à une centaine de personnes, il n'y en a que 18 qui remontent une réponse ! Donc, il faut aussi que chacun prenne ses responsabilités. Oui, nous, présidents de régions, nous sommes aux manettes pour un an, mais c'est bien parce qu'il n'y a eu aucune candidature au BN, donc ne critiquez pas trop ce qui veulent s'investir.

Michel Jacquot : Vous allez être inondés de mails et de communications dans l'année à venir, c'est une des premières pistes qu'on s'est donnée. Pour l'instant, l'organe dirigeant ne fonctionne pas encore, mais notre idée est de faire participer au maximum les associations locales. Après Danielle, ne t'inquiète pas, tout reprendra son cours, ce n'est que pour un an.

Danielle Noth : On va vous faire confiance, j'ai préféré votre réponse Jean-Michel et Michel que celle de Martine, je sentais qu'elle avait des vellétés de vouloir gouverner par ordonnances. On va faire remonter les informations et répondre aux sollicitations du CA, mais on le fera directement sans passer par la présidente de région. On sera disponible pour répondre à vos sollicitations, merci.

Claude Muller : Je fais partie des douze car je suis au conseil d'administration depuis 6 ans, je me demande si vous vous posez la question de savoir pourquoi moi je veux me foutre cette épine dans le pied ? Je n'avais aucune velléité de participer à ce genre d'organisme dirigeant transitoire, mais vu qu'il n'y avait aucune candidature au BN, il a fallu pour moi sauver la fédération.

Dans le Haut-Rhin, nous sommes presque 1 000 membres, nous avons une culture des Amis de la Nature et nous ne voulions pas laisser aller tout à vau-l'eau, qu'un administratif arrive et supprime notre fédération ; en l'espace de quelques mois, on se

serait retrouvés sans élément fédérateur. Je me suis senti, non pas obligé, mais pour une année, de participer à cet organe qui va vous solliciter, ça été dit plusieurs fois. Qu'on ne vienne pas nous dire qu'on est des dictateurs, nous on veut aussi des réponses de votre part. C'est facile de dire, ils vont faire tourner la fédération pendant un an. On n'attend aussi du soutien de votre part. Merci de m'avoir écouté.

Claude Pelleing : Ce que je voulais dire, c'est que si on met en doute notre légitimité, ce n'est même pas la peine de commencer !

Moi avant de me proposer à ce rôle, j'ai demandé l'avis de mes associations locales et c'est parce que j'ai leur accord et leur soutien que je peux parler.

Jean-Marie Deknudt : Tout cela m'attriste, quand on est dans un BN, peu importe l'échelle, on parle au nom de tous. Je pense que le travail des présidents de régions c'est prendre l'avis de tout le monde et le remonter au niveau de la fédé. Quand on parle à un CA, on représente nos membres et là je trouve qu'on est en train de se tirer une balle dans le pied, en critiquant tous ceux qui dirigent, et en critiquant les bureaux, avec des critiques gratuites en plus ! J'aurais préféré qu'on utilise cette énergie à dire « on va vous aider », ou « comment peut-on vous aider ». On est tous des bénévoles, y a des choses à proposer, on n'est pas payé pour ce qu'on fait. J'aimerais qu'il y ait au moins ce respect et quand on est élu démocratiquement, on essaye de suivre, même si on n'est pas d'accord. On n'est pas obligé d'être copain pour travailler ensemble, mais l'essentiel, c'est que le mouvement perdure et qu'on continue de progresser.

Eric Mathieu : Moi je représente la Champagne-Ardenne, on a décidé de se réunir aujourd'hui, présidents d'associations locales et délégués ; on a les bouteilles de Champagne et le repas ! Nous sommes représentatifs de la Champagne, même si on fonctionne d'une façon particulière, car nous n'étions plus que trois. On va voir comment on évolue, on essaye de faire vivre la fédération et je rejoins Jean-Marie Deknudt, on attend plus de voir comment les gens vont venir nous aider que de savoir si on est représentatif. On n'est pas des politiques mais des bénévoles qui sont en train de faire vivre une fédération.

Françoise Bonaparte : Association locale de Caen – J'interviens par rapport à la façon dérogatoire de mener la fédération.

Vous dites faire primer l'intérêt général des adhérents, mais quand on voit le côté consommateur de certains, c'est un peu inquiétant ! Nous on n'a eu aucune demande de la part de Jean-Michel Harp concernant sa nomination dans l'organe dirigeant, et on voudrait savoir quels sont les douze participants cooptés. Merci beaucoup.

Jean-Michel Harp : Les douze personnes, ce sont les douze présidents de région ou de départements et ils sont joints à la motion en annexe. Vous avez été informés de cette motion tout du moins en Normandie et quatre AL ont répondu favorablement, une « peut-être bien que oui, peut-être bien que non », mais on est en Normandie, donc j'ai considéré que globalement c'était accepté-

Michel Jacquot : Moi ce que je retiens, c'est les points positifs, j'ai bien entendu qu'il y avait un problème dans le Bas-Rhin, mais que les trois personnes, Danielle Noth, Jean-Marie Acker et André Pfohl, qui n'est pas présent aujourd'hui, ne veulent pas quitter la fédération. Je m'attendais aujourd'hui à entendre que ces trois associations locales allaient quitter les Amis de la Nature et je suis très content d'entendre que ce n'est pas du tout le cas, donc oublions les dissensions du Bas-Rhin. On arrivera à discuter avec les six associations locales, ne vous inquiétez pas. L'hémorragie n'est pas en train de se faire au niveau du Bas-Rhin ni d'autres régions, la situation est sauvable, je pense qu'on va y arriver.

Agnès Bredelet, AL de Belfort : Je voulais soutenir cette motion, car je ne vois pas quelle autre solution proposée pourrait convenir, même si c'est, pour certains, un peu bancal, à moins qu'il y ait aujourd'hui une autre proposition qui soit faite pour éviter la mort de la fédération.

Et je rejoins Richard, car je ne comprends pas pourquoi on perd tant de temps en discussion ; j'entends que certains veulent être rassurés, nous en Bourgogne-Franche Comté on s'est réunis et je fais confiance à mon président régional.

Jean-Marie Acker, Loisirs-Perheux 67 : je voudrais rassurer tout le monde, mon CA me soutient depuis très longtemps ; peut-être depuis trop longtemps pour certains, que je considère comme dévastateurs des Amis de la Nature... Moi, j'ai plus de 60 de mouvement et je n'accepterai pas d'être dirigé par quelqu'un qui va contre notre mouvement. Nous, c'est certain, nous ne quitterons pas les Amis de la Nature, même si par moment nous respecterons le vote démocratique uniquement. Sauf si le CA nous fout dehors, car nous avons été mis à la commission des conflits. On est là pour faire avancer le mouvement et pas pour le détruire, comme certains le supposent.

Danielle Noth : Oui je vais confirmer ces propos, nous répondrons aux sollicitations qui nous seront faites, on n'est pas contre le soutien à la fédération, on souhaite être consultés et faire parvenir notre voix correctement.

Alain Ritter : Je veux rejoindre Richard, cette motion a été adoptée par les votes et les présidents de région élus. Il faut trancher et avancer. C'est bien de discuter mais enfin... Il faut se battre pour la fédération et les Amis de la Nature et éviter les dissensions de personnes. Et je voulais aussi remercier les personnes qui ont travaillé pendant ces trois années - car ça n'a pas été beaucoup dit - et depuis un an et demi, avec beaucoup de difficultés morales et psychologiques.

Jean-Michel Harp : Je voudrais rassurer : cette situation est tout à fait dérogatoire, et bien entendu, nous allons prendre en considération les associations locales. Dans un an et maintenant un peu moins, nous devons trouver neuf personnes et faire élire un bureau pour que notre fédération fonctionne normalement. Pour le moment, elle est mal en point, mais c'est à chacun de faire un effort et de mobiliser des nouvelles personnes.

Christine Schmitt : Je pense qu'on a fait le tour et que ceux qui avait des choses à dire ont pu s'exprimer.

Je trouve que c'est une solution louable que vous douze preniez les rênes, le temps de trouver du monde pour fonctionner normalement. Par ailleurs, cette motion a été voté à 568 sur 662, il n'y a pas de litige, ce n'est pas du 50/50 et on ne se demande pas si on y va ou pas. Je soulève par ailleurs un problème, que j'ai mentionné dans mon rapport, à savoir, que la communication ne va pas jusqu'aux adhérents, et moins on communique, moins les adhérents comprennent à quoi sert une fédération, un bureau, et un conseil d'administration, un mouvement international. J'espère qu'il y aura une communication qui permettra d'assurer une démocratie jusqu'à la base, ce qui, pour moi, n'est pas le cas dans toutes les régions. En tout cas, merci pour ces échanges et je voudrais passer à la deuxième motion.

Agnès Bredelet : Localement notre mission à nous, présidents, c'est de maintenir les troupes, de trouver de nouveaux adhérents. Ce n'est peut-être pas le moment pour en parler maintenant, mais c'est aussi nécessaire pour que l'association ne disparaisse pas ; il faut redynamiser les AL et rajeunir les effectifs. Certes, on va leur parler de mouvement en général, mais il faut aussi trouver des activités qui correspondent aux besoins des personnes. Moi, ça fait vingt ans que je suis adhérente, je venais d'abord avec mes enfants pour les activités et ce n'est que petit à petit que j'ai pris conscience de la globalité. Il faut beaucoup de temps et le côté bénévole, c'est aussi quelque chose qui disparaît ; c'est vrai que les personnes viennent pour consommer. Moi quand je parle de la fédération, je vois bien, ça ne soulève pas les foules, mais si on arrive à faire venir des gens pour faire des activités, c'est déjà positif. Je pense que ce n'est pas que la réalité à Belfort mais de beaucoup d'AL.

Bernard Mereau : En démocratie, c'est normal on attend que les instances soient représentatives du mouvement. Les discussions vives font partie de la vie démocratique. Après j'attends de cette équipe, il ne faut pas en attendre non plus de trop, qu'elle prépare le prochain congrès et gère les affaires courantes. Je crois que cette équipe doit se fixer des objectifs réalisables, en tenant compte des associations locales et qu'on puisse voter sur tout ce qui concerne la gouvernance en 2022. Ne leur donnons pas une mission qu'ils ne pourront pas assumer en définitive. Mais j'imagine que nous aurons prochainement leur feuille de route.

#### **b. Motion des associations locales du Grand Ouest (annonce des résultats du vote)**

Nicolas Quero-Rio : Résolution 13 : motion du Grand-Ouest. Nous avons eu

270 mandats POUR  
249 mandats CONTRE  
115 ABSTENTION.

Au vu des résultats, la motion est refusée. Vous allez sans doute me demander une explication, je vous la mets à disposition-dans le tchat.

Pour pouvoir valider un vote au congrès, il faut la « majorité des mandats attribués » ; on est à 634 mandats qu'on divise par 2 on obtient 317, et on ajoute un. On obtient 318 mandats et là, la motion a obtenu seulement 270 mandats ; elle est donc rejetée.

Martine Laize : C'est vrai qu'au niveau statutaire la motion n'a pas recueilli assez de voix, mais cette motion a toute sa place dans le débat que nous aurons sur la gouvernance et sur les statuts. Simplement pour l'année qui vient, comme il n'y aura pas de CA, mais un organe dirigeant transitoire qui va faire du mieux qu'il pourra, nous étudierons cette motion en même temps que les statuts. C'est aussi je pense, en partie, la raison qui a conduit à ce que certains votent contre en ce moment et non pas que cela ne soit pas pertinent de se poser cette question sur notre fonctionnement. Ce n'est pas parce qu'elle n'est pas votée aujourd'hui qu'elle est totalement rejetée.

Franck Gaillard : AL de Couëron, donc de la région Grand-Ouest : Nous sommes déçus de ce vote et, par le fait, de constater que les propos précédemment énoncés - c'est-à-dire de créer un bureau en 2022 et le besoin de plus de représentativité - pouvait être accéléré par la mise en place de cette motion, même durant cette année transitoire. Car il s'agissait aussi pour nous, d'être moins réticents à l'organisation de la vie fédérale en y participant davantage par le poids de nos arbitrages. A la région Grand-Ouest, nous avons participé à des Conseils d'Administration en tant qu'auditeurs et ça permet de mieux comprendre, d'appréhender la grande machine qu'est notre fédération. Je vois souvent les mêmes têtes et le fait d'être dans un petit cercle clos, n'aide pas à faire vivre la fédération et à déclencher un enthousiasme pour participer aux instances de direction.

François Septier : Depuis 4 ans au Val d'Orbey, on a eu à gérer la mise aux normes de notre refuge, et quand on est dans l'action, c'est un peu énervant de voir toutes ces discussions autour d'histoires administratives, d'égos et de statuts. A aucun moment, je n'ai entendu le mot projet pour la fédération et ça c'est une grosse lacune. On se demande comment on va la faire tourner et c'est bien ; mais pour quoi faire et là, la question posée reste sans réponse. Quand on se débat sur le plan local, quand on veut avancer avec tout l'environnement administratif que tout le monde connaît, avec la difficulté qu'on a parfois à recruter, avec un certain désengagement sur le plan du bénévolat, toutes les discussions qu'on vient d'avoir me semblent un peu courtes, même si non négligeables. Et il me semblerait fort dommageable que les douze qui ont été élus, désignés, ne gardent pas leurs légitimités en ne perdant pas le terrain. Il faudra bien qu'ils se mettent en relation au travers des échelons départementaux et locaux, et il faudra les aider à construire un projet pour que les Amis de la Nature s'insèrent dans notre société et dans le siècle où nous vivons. Cela ne me semble pas en prendre le chemin. On est en train de se demander comment on va constituer un groupe qui gouverne pour les autres. J'ajoute que j'ai voté pour la deuxième motion, parce que comme l'a dit l'interlocuteur précédent, ça me paraît important qu'il y ait un rapport entre les douze et leurs environnements et la deuxième motion permettait aussi de le faire, merci.

Jean Michel Harp : La deuxième motion, si elle est rejetée aujourd'hui, ça ne veut pas dire qu'elle ne sera pas soumise au congrès 2022. Cette représentativité par mandats nécessite une réflexion. On voit bien comme c'est compliqué pour voter là, en ce moment pour le congrès. Alors, quand on sera en CA, il faut que tout soit bien rodé pour que cela se passe bien et que cela reste fluide avec les mandats. D'autre part, pour répondre au point du renouvellement des membres, je veux bien croire que certains s'attachent à leurs fonctions, mais certaines fois, il n'y a pas de relève non plus, et si nous sommes là, nous douze, c'est aussi que personne ne veut prendre la place.

Christine Schmitt : Evidemment, je confirme que si la motion est rejetée aujourd'hui, cela ne veut pas dire que cette motion est à mettre à la poubelle, elle n'arrive peut-être pas au bon moment et je l'ai déjà dit lors du dernier CA, ça fait partie d'un travail d'étude comme la gouvernance et les statuts. Pareillement, on a parlé d'ouvrir les CA et je n'ai jamais dit que j'y étais opposée. J'ai toujours dit que c'était envisageable. Il me paraît important de permettre à des auditeurs de d'y participer, de voir comment ça se passe, de ce qui s'y dit et comment on travaille. Quand c'est en Visio, ça ne pose aucun problème ; en présentiel, c'est une question de logistique et il faut pouvoir l'anticiper. Mais il faut aussi que ça tourne, que ce ne soient pas toujours les mêmes régions, les mêmes auditeurs, ce sera peut-être le cas dans les prochains mois ou années.

Brigitte Boullot : On prend acte du refus de cette motion, bien que je pense qu'elle n'a pas été présentée correctement dans le dossier du congressiste comme je l'ai dit au dernier CAN. En tout cas, cela a eu l'intérêt de lancer le débat et j'espère qu'on pourra en discuter en 2022. J'espère que cette motion sera entérinée, permettant de faire voter les décisions par mandats, pour moi c'est la démocratie. Pour le moment, nous sommes douze au niveau de l'organe dirigeant transitoire, il y a une bonne ambiance et c'est serein, on veut avancer.

Jean-Michel Harp : Juste une remarque sans arrière-pensée aucune : est-ce que dans les comités de régions chaque association locale élit-elle par mandat ? Parce que, le faire remonter à l'échelle fédérale sans que cela ne soit fait en région, c'est peut-être aussi incohérent !

Hubert Wintz : Dans le Bas-Rhin, nous votons par mandats, surtout pour le congrès départemental.

Claude Pelleing : En Provence-Méditerranée, on vote « une AL - une voix », mais ce que je cherche surtout c'est d'avoir le consensus. J'essaye de faire en sorte que tout le monde soit d'accord et dans ce cas, l'histoire des votes ne se pose pas tant que ça.

Alain Martin : J'ai été président de Grand-Ouest pendant des années et on votait à main levée par délégué. Quand c'était un peu tendu, on votait par mandats pour clarifier.

Michel Jacquot : Dans les Vosges, une association locale - un mandat ; mais c'est un sujet auquel on réfléchit, car on a des associations locales très petites et d'autres très grosses par nombre d'adhérents. Je rappelle que dans les grandes démocraties, les députés sont proportionnels à la population, il y a plus de députés à Paris que dans la

Creuse donc, c'est aussi une forme de partage des mandats et c'est une forme démocratique.

Johanna Jakubowicz : Plus de prise de parole demandée ?

Christine Schmitt : On peut donc aborder le point suivant c'est-à-dire les associations locales dissoutes.

## **15. Point sur les associations locales dissoutes**

Il s'agit d'entériner la dissolution d'associations locales. Vous savez tous que l'association de Cocheren souhaitait quitter La fédération. En raison de la crise sanitaire, ils n'avaient pas pu faire leur assemblée générale extraordinaire. C'est chose faite depuis le 7 mai dernier, en huis clos, raison pour laquelle l'info ne figure pas dans le dossier du congressiste. Ce sera à ratifier au prochain congrès- Ils ont créé une nouvelle association depuis l'automne dernier.

Y-a-t-il des remarques sur Cocheren ou sur d'autres éléments du dossier ?

Jean-Michel Harp : Juste une question. Est-ce que l'on a des informations sur la motivation des dissolutions d'associations locales ?

Christine Schmitt : Parfois oui et parfois non. Ces dernières années, il s'agit d'associations locales qui ne trouvent pas de reprenneur dans leurs instances et le peu d'adhérents qui restent se tournent vers d'autres associations locales, pas trop loin. Soit comme Cocheren, des associations qui ne se retrouvent pas dans les valeurs, les choses faites ou pas faites, les décisions prises ou pas.

Pierre Barrucand : Dans la région Rhône-Alpes, on a perdu une association Lyon-Traboules ; ils n'étaient plus qu'une quinzaine de membres, et la moyenne d'âge était de 74 ans, mais les adhérents se sont repartis sur l'association locale de Brignoud et celle de Saint-Jean-de-Niost. Association vieille de 50 ans, dont le président était resté 30 ans à son poste et un autre pendant 20 ans et après, plus personne ne voulait prendre les rênes. On a parlé de ce sujet tout à l'heure, des responsables qui s'incrument pendant un peu trop longtemps.

Agnès Bredelet : Il faut vraiment retravailler le projet comme disait l'intervenant de tout à l'heure, parce qu'on connaît tous une diminution de nos adhérents. Il faut s'ouvrir et s'interroger, c'est vraiment un sujet crucial.

Francois Brun : Je suis adhérent de Troyes depuis 2018. Un an plus tard, je me suis trouvé président, car il n'y avait personne qui voulait reprendre la présidence. Je suis venu à un CA régional il y a trois mois à Châlons-en-Champagne et, vu l'ambiance qui régnait et les règlements de comptes, ça ne me donnait pas envie d'intégrer la fédération. A l'heure actuelle, moi j'arrive à me passer de la fédération et à fonctionner comme je veux. On pourrait quitter les Amis de la Nature et continuer pareillement. Donc, on se demande qu'est-ce que nous apporte la fédération ? J'ai bien compris qu'il y avait un échelon international mais ça, c'est très loin et ça ne correspond pas à mes attentes ; je ne dis pas que ce n'est pas intéressant pour les gens qui y participent. Pour l'instant, Troyes reste dans les Amis de la Nature et j'attends de voir ce que vont

proposer les présidents de régions cette année ; et si on me demande, je ferai des propositions, mais pour le moment, c'est vrai que rien ne me donne envie de faire partie de la fédération.

Gaston Ponti : J'ai la chance d'être né Ami de la Nature, mes parents sont membres et j'ai grandi dedans. Je commence à m'investir de plus en plus au niveau local et maintenant au niveau départemental. Ce qui fait que j'ai envie de m'investir, c'est que depuis que je suis gamin, je fais des activités, j'ai accès à des choses auxquelles je n'aurais pas eu accès dans une vie plus ou moins normale. Il ne faut pas forcément courir après des nouveaux adhérents, mais resensibiliser les adhérents actuels. Il faut cibler et comprendre quelles sont les attentes des différents adhérents. Pour moi, il n'y a rien d'autre qui marche que les activités, ça peut être la culture, le sport. Ensuite la fédé, effectivement on peut vivre sans elle, ça fait 26 ans que je suis Ami de la Nature, 15 ans que je m'intéresse au mouvement ; la fédération, il y a encore 5 ans, elle ne me servait à rien. En ce moment, elle me sert, sans elle nous n'aurions pas tous le même nom en France et à l'étranger, nous n'aurions pas ce même fonctionnement ensemble et ne pourrions pas communiquer ensemble. Si maintenant je veux aller dans un camping dans le Grand-Ouest, et bien j'irai peut-être plus facilement dans un camping Amis de la Nature, c'est le même fonctionnement et on fait fonctionner les installations des copains. La fédération n'a pas besoin d'avoir des projets, c'est mieux si elle en a ; mais là actuellement c'est compliqué, puisque de fédération, il n'y en a plus. Il faut attendre un an, trouver des personnes qui sont compétentes et motivées, et repartir sur de bonnes bases à partir de là. Ça ne sert à rien de taper sur le dos de la fédération, car c'est elle qui nous réunit et qui nous permet de voyager dans presque toute l'Europe facilement et à des tarifs qui sont avantageux. Prenons nos adhérents et faisons-leur faire ce qu'ils demandent. Fédérons-nous autour de personnes qui nous représentent et qui peuvent nous réunir plus facilement. Je ne sais pas si j'ai été très clair, ce n'est pas facile en 5 minutes, mais c'est un peu mon point de vue et celui de l'association de Mulhouse au complet. Donc à vos programmes et faites des activités pour nos membres, merci.

Jean-Marie Deknudt : Nous, notre région organise le rallye francophone, je crois que si la fédération n'existait pas, on n'aurait pas la possibilité de rencontrer les Suisses, les Belges et puis maintenant peut-être les Algériens, tous ceux qui deviennent Amis de la Nature et qui sont francophones. Et c'est grâce à la fédération qu'on a ça aussi, le lien entre nous. Quand on va quelque part, c'est comme une grande famille. Et puis on a plein d'informations comme en ce qui concerne la sécurité de nos chalets ou l'organisation d'événements. Je pense que ceux qui disent que la fédération ne sert à rien, c'est qu'ils n'ont jamais téléphoné, ne se sont jamais renseignés. Moi, je me sens plus fort en sachant qu'il y a une fédération derrière moi, ça me donne le courage d'organiser, d'avoir de gros projets.

Michel Jacquot : Merci Gaston d'apporter un peu d'air frais. Ceux qui se posent la question de savoir ce que peut rapporter la fédération, s'ils viennent comme des consommateurs, ils seront mieux au Club Med. ; ils y seront bien accueillis, ça sera plus confortable et ils seront à leur place !

Agnès Bredelet : J'appuie les propos de Gaston et ce qui concerne le tourisme social et ses valeurs. Quand je parle de projet, c'est au niveau local et aussi quelque chose qui s'inscrit dans la fédération. Ce qui nous réunit, ce sont ces valeurs et il ne faut pas l'oublier.

Mickaël Courier : Je suis d'accord avec nos jeunes. Je suis arrivé il y a trois ans dans une association locale de la région parisienne UNRP (Union Nature de la Région Parisienne) et j'ai eu la curiosité de voyager pour connaître le mouvement en France. En Autriche aussi, d'où vient le mouvement. Là, c'est un peu plus « formule hôtel », en Suisse c'est comme chez nous, cuisine collective. Je suis devenu président cette année, car il n'y avait pas grand monde qui se présentait non plus. Il faut faire venir les jeunes et créer un renouvellement. Je suis content que cette motion soit passée, tournons-nous vers l'avenir ; merci à Gaston et vive les Amis de la Nature.

Claude Pelleing : Si nous étions en présentiel, le thème cette année aurait été les maisons. Ce sera le cas l'an prochain, car je pense que c'est un atout que nous avons de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions et à des prix très abordables les différents adhérents, qu'ils soient français ou étrangers. C'est un des thèmes majeurs de notre association.

Adrien Daubigny : AL de Dole - j'ai grandi au sein des Amis de la Nature comme Gaston et j'ai fréquenté bon nombre de chalets en vacances ; j'ai pu rencontrer d'autres familles. Il y a aussi la formation : j'ai fait l'ARP 1 pour la marche nordique, je pense qu'on ne met pas assez en avant ces formations qui permettent aussi par la suite de s'impliquer davantage et proposer des randonnées dans son association locale.

Bernard Mereau : On revient aux fondamentaux, il y a le livret d'accueil qui a été fait il y a deux ou trois ans « *Pour des loisirs partagés* ». Moi je le trouve parfait ce document ; en arrière-plan il y a les valeurs des Amis de la Nature qui s'inscrivent dans une histoire qui est longue et puis celle du tourisme social. Et dans ce document, on explique bien que l'ancrage, c'est l'association locale et ses activités, dans le respect des valeurs des Amis de la Nature et puis la page d'après, c'est la fédération.

Denise Wintz : Oui, Bernard Mereau a très bien résumé notre mouvement, nous ne sommes pas comme un club de foot, et on ne fait pas que de la randonnée. Il y a tous les fondamentaux qui nous unissent, tout ce qu'on peut partager comme travail autour du groupe maison, par exemple. Tout ce qu'on peut s'atteler à faire dans l'avenir, c'est de fédérer et de tisser des liens ensemble.

Christine Schmitt : Merci pour vos interventions. Nous avons effectivement lancé d'autres projets avec le groupe communication pour la publication, d'autres plaquettes, sur le rôle de président d'une association locale par exemple, mais n'étant plus que quatre au bureau national, certains projets n'ont pu aboutir faute de temps à y consacrer. Ce sera peut-être le cas pour l'équipe qui prendra la relève, pas cette année mais la suivante.

## **Commission des conflits :**

**Faute de candidat, cette commission ne peut être soumise aux votes et ne pourra se tenir (art. 15 des statuts stipule qu'elle est composée de 3 à 5 membres)**

Christine Schmitt : Pour le point suivant, c'est-à-dire la commission des conflits, ~~elle ne~~ pourra hélas pas se tenir faute de candidat, n'étant constituée que d'une seule personne, Jacky Tipa. Espérons qu'il n'y en aura pas besoin en cette année de transition.

## **16. Election des réviseurs aux comptes (annonce des résultats du vote, voir annexes)**

Christine Schmitt : En ce qui concerne les réviseurs aux comptes, merci d'afficher les résultats, Nicolas.

Nicolas Quero-Rio :

Christian Raymond : approbation à l'UNANIMITE

Jacqueline Peloille : 621 mandats POUR et 13 CONTRE.

Christine Schmitt : Là encore, très peu de candidats et in extremis, nous avons eu la candidature de Jacqueline Peloille, Il faut au minimum 2 personnes. Quelqu'un a-t-il des remarques ou des questions concernant ces derniers points avant de passer aux questions diverses ?

Richard Fulweber : Là encore c'est typiquement Amis de la Nature, qu'est-ce que ça veut dire de voter contre dans ce cas ? Présentez-vous plutôt ! Enfin, c'est juste pour relever et plus par plaisanterie, mais vraiment je ne comprends pas bien cet esprit.

## **17. Questions diverses**

Christine Schmitt : D'habitude nous invitons officiellement l'IAN à ~~suivre~~ notre congrès mais là, en raison de son format inhabituel et plutôt statutaire, j'ai fait un mail au bureau leur faisant part de notre situation et de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Ils ont été stupéfaits, je ne dirais pas choqués mais presque, car ils nous savaient une fédération active et pleine de projets. Le bureau de l'IAN m'a donc envoyé un courrier de soutien dont je vous donne lecture maintenant (voir annexes).

Christine Schmitt : Hier soir, nous avons eu une visio avec l'IAN pour resserrer les liens entre membres, avant leur congrès, et ils nous ont fait part de la mise en œuvre de groupes de travail (tourisme durable, fond social pour le climat, financement et union européenne) espérant que quelques-uns y participent au niveau de la fédération française. Nous avons toujours relayé, comme nous pouvions, cette dimension internationale, peut-être pas assez bien pour que les adhérents s'en saisissent et participent à cette dynamique. Pour les 125 ans du mouvement international, l'IAN a lancé un évènement annuel. Aussi, pour cette année, l'IAN propose un temps commun

du 10 au 19 septembre 2021, avec pour thème le plaisir de se retrouver ensemble dans la nature. Chaque association peut présenter son initiative ; l'an dernier, nous avons remporté un prix pour notre concours photos. Une nouvelle fois, une récompense de 500 euros est en jeu.

Johanna Jakubowicz : Je me permets un aparté, car j'ai été touchée, hier à la réunion, par le discours de la présidente des Jeunes Amis de la Nature, Lisa Hofmann, qui expliquait l'investissement en ligne d'une communauté de plus de 600 jeunes et pareil pour la rencontre en Finlande cet été. On voit croître, depuis quelques années, la participation des jeunes pour la lutte écologique et climatique et nous devons, en France, nous inspirer de ces signaux forts.

Nicolas Quero-Rio : Je voulais signaler les excellentes interventions de Gaston et de Adrien dans le prolongement des échanges que nous avons eu au Pradet en 2018. Ils ont participé tous les deux aux séjours Jeunes, peut-être souhaitent-ils en parler dans un second temps. Je veux me rappeler des belles paroles échangées, mais je pense que pas mal de gens ont oublié certaines choses, dont l'annulation de l'évènement au Schnepfenried avec des étrangers, événement qui a été refusé en CA et je suis vraiment déçu qu'on n'ait pas pu mener ce projet à bien. Dans le prolongement, il a noté que certains jeunes présents et motivés au Pradet se sont découragés, car on ne leur laissait pas la place au niveau local ou bien, ils dérangeaient. Certes, ce n'est pas le cas d'Adrien ni de Gaston, qui sont en place dans leur bureau, mais ça n'a pas été possible partout. On a essayé de prendre contact avec les jeunes en direct mais les présidents d'associations locales ont fait barrage, disant qu'on leur marchait sur les pieds, et je ne vois vraiment pas à quoi ça sert. On a peut-être été trop vite avec le sang chaud et on s'y est peut-être mal pris, mais bon, je ne veux pas ressasser le passé et me tourner vers l'avenir. Je voulais souligner que, grâce à Miriam Candela Sera qui a travaillé à l'IJAN, on a obtenu un droit de vote qu'on avait perdu pendant des années et ~~donc~~, on peut donc à nouveau s'exprimer. Ne perdons pas cette chance à nouveau et le travail fait durant ces trois années. Pendant l'été, on va organiser un séjour avec les Amis de la Nature allemands, séjour qui se déroulera du 31 juillet au 7 août en Forêt Noire. Nous sommes à la recherche d'une dizaine de jeunes français. Le coût de participation est très faible, environ 70 € tout compris. C'est vraiment très sympa, et n'hésitez pas à demander à Johanna des précisions, je vous ai mis les informations dans le tchat. Un peu plus tard, du 10 au 15 août 2021, un séjour organisé par l'IYAN, en Finlande à Lathi, je mets tout cela aussi dans le tchat. Il reste peut-être encore des places, mais contactez-moi en direct sur ma boîte associative ou sur celle des jeunes pour que je transmette la demande.

Johanna Jakubowicz : En étant proche de l'Allemagne, j'ai bien compris qu'il y avait énormément de jeunes investis et qu'il n'y a pas cette coupure intergénérationnelle ou alors, elle est moins marquée. Ils ont de fortes valeurs écologiques et sociales et ce serait dommage de pas s'appuyer sur des groupes qui fonctionnent et de s'en inspirer aussi, en permettant à nos jeunes d'être témoins et acteurs. Je suis prête à passer du temps sur ce sujet pour faire progresser l'interculturalité, enlever le barrage de la langue et faire profiter de l'escalade, du vélo... et d'un tas de choses qui peuvent nous réunir.

Je suis donc à votre disposition sur ce thème et j'espère que nous pourrons développer ces échanges, soit aux travers de nos maisons et campings, soit de nos activités.

Alain Ritter : Je voudrais m'adresser à nos anciens que je respecte, avec toutes ces années de travail et de bénévolat, et j'espère qu'ils pourront continuer encore très longtemps ; mais je crois que, si on veut perdurer dans notre association - vous savez j'ai 53 ans, je ne suis plus tout jeune non plus - il va falloir porter une réflexion au sein de nos associations pour accepter les jeunes avec leurs idées nouvelles, que ce soit au niveau du numérique ou des activités qu'ils veulent mener. Ce ne sont pas forcément les mêmes que nous, le monde change et les mœurs aussi. A un moment, il va falloir accepter les jeunes tout en leur expliquant que, nous on est encore là et qu'il faut qu'ils nous acceptent, nous aussi. J'espère que l'équipe intérimaire va vraiment travailler sur ce point et nous nous prêterons à cet exercice à Stiring-Wendel. Car il faut que nos maisons, nos refuges et notre fédération continuent à vivre, même quand nos anciens ne seront plus là.

Adrien Daubigny : Au niveau Jeunes, j'ai fait les deux séjours, et lors du premier on n'était déjà pas beaucoup. Les 18/30 ans manquent, on a beaucoup d'ados. A Dole, les gens sont venus de par la marche nordique, mais ils ont plus de 30 ans et parfois des enfants. Donc, ils n'ont pas les mêmes préoccupations. Je ne sais pas pourquoi on n'a pas de jeunes, si c'est par manque de communication des présidents d'associations locales ?

Les séjours c'est bien, mais si on n'a personne...

Gaston Ponti : La communication avec les jeunes, c'est compliqué ! Par courriels, c'est parfois bloqué par les parents ; ce qui marche, c'est de passer des coups de fil. Alors, ça demande beaucoup de travail, mais si on veut trouver des jeunes, il faut aller les chercher et les motiver. Nous, on montait au chalet parce qu'on était déjà un groupe constitué et le souci, c'est que parfois on part pour suivre nos études ailleurs. D'aller là-haut, ça nous permettait aussi de nous retrouver. Si on perd trop de membres, ça va être l'exil du groupe. Le séjour jeunes de cet été, ça a l'air pas mal ; je ne pourrais pas y être, car je suis dans un autre groupe pour l'alpinisme. Notre groupe jeunes a fermé depuis pas mal d'années, d'où l'importance de proposer des activités qui correspondent au public qu'on veut attirer. Aujourd'hui, les loisirs se sont beaucoup développés et la société veut que l'on consomme et que l'investissement ne soit pas de rigueur. Après, c'est à nous de trouver le moyen de ne pas perdre les jeunes et d'attendre qu'ils fassent des enfants et qu'ils les éduquent dans la mentalité Amis de la Nature. Le monde associatif, ça demande du temps et il faut trouver des gens qui sont prêts à le prendre. Si c'est pour trouver des gens qui viennent juste consommer, moi je ne trouve pas l'intérêt d'avoir 200 membres dans une association et de voir toujours les 10 mêmes qui s'activent ! Voilà, Berg frei !

Christine Schmitt : Merci à Adrien et à Gaston pour leurs prises de paroles à plusieurs reprises, j'espère que ça va motiver les délégués présents à cette Visio pour faire répercussion au sein de leur association. J'espère que dans chaque association locale, il y ait au moins un ou deux jeunes pour motiver tout ce groupe et, pourquoi pas, organiser entre vous un week-end. Une journée, c'est compliqué aux quatre coins de

la France. Je rappelle aussi que Nicolas avait essayé de programmer un week-end formation sur la communication non violente à Coquibus, WE qui a dû être annulé, en raison de la crise sanitaire, il est vrai. Mais il n'y avait, par ailleurs, aucun participant. Nous aurions préféré annuler et que des gens derrière nous disent « prévenez-nous quand il y aura une prochaine date ». On essaye de faire ce qu'on peut ; après, si derrière il y a des problèmes de communication ou un manque d'intérêt... Parce que, comme tu dis Gaston, les jeunes ont une panoplie d'activités possibles et pas forcément au sein des Amis de la Nature, mais si nous n'arrivons pas à leur montrer qu'on peut faire quelque chose, et pas seulement qu'ils sont Amis de la Nature en accompagnant les parents au refuge ou aux sorties diverses et variées, nous ne pourrons les intéresser et les retenir. Ce serait dommage que tout ce que vous avez fait depuis 2018, vous jeunes, tombe à l'eau dans un avenir proche. Il est vrai qu'il doit y en avoir certains qui sont dépités car ils ont fait des propositions, et que les anciens, avec ou sans responsabilité, les démotivent et ne veulent pas les laisser faire. Je sais qu'à Mulhouse et dans le Nord, ce n'est pas le cas. Ce n'est pas forcément tout de suite aller au-delà de la frontière, on peut déjà essayer de faire quelque chose ici. Ressouder au sein des associations locales, par la formation ou autre chose, se serait déjà énorme, et ça permettrait de s'ouvrir vers l'extérieur aussi. Est-ce qu'il y a d'autres questions par rapport à ce thème ?

## **18. Rappel de la date et du lieu du prochain congrès**

Christine Schmitt : On passe au dernier point, c'est-à-dire la date et le lieu du congrès en 2022.

Comme il n'a pas pu se faire en présentiel cette année, il aura lieu du 4 au 6 juin 2022 à Evian-les-Bains, et sera toujours organisé par la région Rhône-Alpes ; je laisse la parole à Pierre qui vous attend de pied ferme.

Pierre Barrucand : Je veux rassurer tout le monde, on est prêt ; j'ai une trentaine de personnes de l'association locale de Thonon-les-Bains, pour vous faire les animations le soir, vous accompagner en balade la journée. Bien sûr, pour les congressistes, cela se passera à Evian, à l'Ethic-Etape, qui est une chaîne d'équipements pour ce genre de manifestation, donc tout est organisé. Notre problème, et je l'ai dit au CA, c'est le nombre d'accompagnants qui sera limité. Les congressistes cette année, c'était 115 personnes ; je vois que l'on n'est que 64 aujourd'hui (même pas, car il y a les membres du CA), donc beaucoup moins de délégués. Alors avec ce nombre-là, ça ne posera pas de problèmes. Après, il faudra espérer une bonne météo. Je serai donc dans l'organe dirigeant transitoire en charge du congrès l'an prochain, pour que tout se passe bien.

Christine schmitt : On en arrive donc à la clôture de ce congrès. Je remercie, tous ceux qui étaient présents et qui ont pris la parole, et aussi les autres qui ont laissé parler ceux qui le désiraient. Je vous remercie de m'avoir accompagnée toutes ces années en tant que responsable communication au BN, et présidente ces derniers mois. Je souhaite un bon travail aux douze représentants de la fédération et vous adresse un cordial Berg frei.

**Clôture du congrès à 13h05.**

## **19. ANNEXES**

- RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES
- MOTION 1
- MOTION 2
- RESULTATS EUROVOTE
- DISCOURS DE SOUTIEN IAN

# AMIS DE LA NATURE / FEDERATION / REVISION DES COMPTES

## ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

**Date et Lieu** : Siège de la Fédération à Montreuil le vendredi 10 janvier 2020

**Participants** :

- Richard Fulweber : Trésorier National
- Patrice Manilève : Réviseur Comptable (membre de Paris Centre)
- Jacques Kohler-Labarthe : Réviseur Comptable (membre d'Avril 50)

**Excusé** : Christian Raymond : Réviseur comptable (membre de Colmar)

**Méthode de travail** :

Les comptes soumis à notre contrôle ont été édités le 29 novembre 2019 et font apparaître un résultat net de 36 843,91 € (perte) et un total de bilan de 162 638,67 €.

La tâche a été répartie de la façon suivante :

- 1- Bilan (Actif- Passif et annexes détaillées)- Contrôle par Patrice Manilève en intégrant les questions soulevées par Christian Raymond qui n'a pas pu participer à la réunion. L'objectif de ce contrôle est d'identifier d'éventuels charges (surévaluation d'actifs et/ou sous-évaluation de passifs) et produits latents (sous-évaluation d'actifs et/ou surévaluation de passifs).
- 2- Compte de résultat (Charges et Produits)- Contrôle par Jacques Kohler-Labarthe.
- 3- Christian Raymond a formulé à distance des questions et observations sur l'ensemble des comptes à la lecture des documents transmis (notamment le grand livre).

L'audit a été réalisé sous forme de questions au trésorier et un contrôle des pièces comptables sous forme de sondages aléatoires.

### **1- Remarques générales sur le contrôle interne**

- La documentation comptable (Bilan- annexes- Grand Livre..) fournie par le Trésorier est de très bonne qualité c'est-à-dire complète et précise avec un document de synthèse en format pdf qui permet de se repérer facilement<sup>1</sup>. ***En revanche s'agissant de la tenue du classeur relatif aux charges et produits, quelques améliorations sont souhaitables*** (les pièces comptables ne sont pas numérotées et sans indications de sens à savoir charge ou produit)., Il y a bien un classement mensuel mais à l'intérieur de chaque mois le classement est désordonné et certaines pièces comptables manquent. ***De plus le rapprochement bancaire n'est pas régulier certains extraits de compte n'étant pas pointés avec les pièces comptables. Ce point est très important.*** On peut comprendre qu'avec le départ de Bertrand Falipou, ce travail n'ait pas pu être accompli correctement cette année mais il faudra veiller à ce que cette situation ne se reproduise pas. Une telle défaillance ne permet pas de déceler des anomalies voire le cas échéant des « malversations » ce qui est plus grave.
- Il n'y a pas de séparation claire et formalisée des tâches entre l'enregistrement des écritures comptables (rôle du comptable) et l'ordonnancement des paiements (rôle du trésorier) car dans la pratique et depuis

---

<sup>1</sup>Etant toutefois précisé que le logiciel utilisé n'est pas adapté aux associations mais aux entreprises commerciales.

le départ de Bertrand Falipou c'est le trésorier qui cumule les 2 fonctions ce qui est un *facteur de risque*.

- Sécurité des moyens de paiements : il n'y a pas de chéquier et le paiement des charges s'effectue par prélèvement ou virement ce qui permet un bon niveau de sécurité, le trésorier disposant seul des codes permettant d'effectuer les virements via l'espace internet du Crédit Mutuel. De plus les remboursements de frais et les factures importantes font l'objet d'un accord préalable et d'un visa formalisé de la Présidente. En revanche, *les remises de chèques arrivent dans l'espace courrier du MUNDO ouvert à toutes les associations résidentes dotées d'un badge d'accès. Cela constitue un point faible, sous l'angle de la sécurité, car des chèques peuvent être dérobés, falsifiés et encaissés par un tiers malveillant*. Il y a de ce point de vue des exemples récents (montant 7500 euros) qui font l'objet d'un litige. *A noter, qu'il n'y a pas de coffre dans le bureau de Montreuil pour mettre en sécurité les documents importants*.
- Règlement Intérieur assez clair concernant les remboursements de frais de déplacements, hébergement et restauration qui sont « isolés » dans des classeurs spéciaux permettant ainsi un contrôle aisé. Quelques améliorations sont souhaitables (voir rapport ci-dessous).

## **2- Contrôle du bilan (Actif et Passif)**

### **Actifs :**

- Stocks: pour information, la valeur retenue (1 011,68 €) tient compte d'une dépréciation de 1 600 € qui porte vraisemblablement sur les livres sur le centenaire de la fédération (1 273,50 €) et les médailles « 25 ans » (324,00 €), dépréciés à 100% ;
- Les disponibilités sont constituées d'une encaisse (44,52 €) et de quatre comptes bancaires ouverts au Crédit Mutuel (pour un total de 119 774,08 €). Le solde de ces derniers est strictement identique à celui figurant sur les extraits bancaires.
- Créances vis-à-vis des Associations Locales (30 649,24 €) : En raison des règles de facturation et de paiement appliquées<sup>2</sup>, presque aucun compte n'est soldé au 30 septembre, et les soldes relevés ne correspondent le plus souvent pas au montant des dernières factures émises. En conséquence, la valeur de ces créances ne peut être validée à la seule lecture du grand livre. Pour tenter d'aller plus loin, nous avons demandé une édition des soldes au 30/11/2019 (date à laquelle les comptes devraient théoriquement être soldés<sup>3</sup>). Il subsiste à cette date une créance totale de 19 277,54 €. Sur cette base, **le Trésorier doit relancer les AL afin qu'elles soldent leurs dettes** (ce qu'il a commencé à faire). Parmi ces créances il faut signaler :
  - **trois chèques émis par des AL pour un total de 7 556,38 €<sup>4</sup> qui ont été visiblement encaissés frauduleusement par un tiers**, et pour lesquels des démarches sont en cours (auprès notamment du Médiateur bancaire). Comme il semble hors de question de demander aux trois AL de payer une seconde fois, **le risque de devoir constater une charge pour tout ou partie de ce montant est réel** ;

---

<sup>2</sup>En décembre de chaque année, la fédération facture un stock de cartes à chaque AL (qui n'en règle que 50%, dans un premier temps), la régularisation (retour des cartes invendues et ajustement en conséquence de la facture initiale) étant effectuée en septembre/octobre de l'année suivante.

<sup>3</sup>Campagne 2019 terminée et campagne 2020 non encore démarrée.

<sup>4</sup>Le Havre (4 597,50 €) et Fécamp (1 174,38 €) en 2018 ; Rennes (1 784,50 €) en 2019.

- Créances sur l'AL Carnelle (226,07 €), visiblement dissoutes ou en sommeil, à virer dès lors en charges ?

### Passifs :

- Dettes fournisseurs (17 347,28 €) : montant justifié et correspondant à des factures récentes (Assoconnect, IAN et ristournes à verser aux régions sur vente de cartes) ;
- Le montant net des dettes fiscales et sociales (1 860,97 €) semble sous-évalué de 2 685,03 € (charge complémentaire à comptabiliser) selon détail ci-dessous :

numéro compte	solde comptable		solde réel		différence (non justifiée)		commentaires/charge nette
	débit	crédit	débit	crédit	charge latente	produit latent	
431100 chèque emploi associatif		2 214,75		4 546,00	2 331,25	0,00	somme due s/ salaires août et sept
437600 Humanis	1 110,24			0,00	1 110,24	0,00	origine antérieure à octobre 2018
437650 Mutuelle familiale		721,81		0,00	0,00	721,81	
437652 Humanis prévoyance	68,56			0,00	68,56	0,00	origine antérieure à octobre 2018
438602 Formation continue	479,41			0,00	479,41	0,00	origine antérieure à octobre 2018
442100 Impôt prélevement à la source		582,62		0,00	0,00	582,62	
<b>Total</b>	<b>1 658,21</b>	<b>3 519,18</b>	<b>0,00</b>	<b>4 546,00</b>	<b>3 989,46</b>	<b>1 304,43</b>	<b>2 685,03</b>

- Autres dettes (45 388,01 €). Ce poste comprend :
  - **12 808,54 € d'excédents cumulés sur des voyages organisés par la Fédération (avant 2015), à virer en produits ;**
  - 12 316,55 € dus au Crédit Agricole dans le cadre d'un protocole signé en septembre 2017, mais que le Crédit Agricole semble avoir oublié de réclamer. Dans quelques années, cette somme pourra être virée en produits ;
  - 5 684 € de subventions à verser à des AL gérant des maisons (répartition à définir) ;
  - 2 141 € au titre du lancement de l'activité « jeunes » (comptes 467300 et 467660) qu'il convient de virer en produits si l'activité n'est pas maintenue en 2020 ;
  - 1 247,10 € de subvention à verser à l'AL Petite Rosselle (gîte saccagé) ;
  - **1 026,68 € (compte 471030) versés par l'AL Forbach Loisirs en juin 2019, à reclasser sur le compte de cette AL ;**
  - 527,18 € d'une subvention à affecter à un projet Africain à définir ;
  - **400 € destinés à la revue, à virer en produits (arrêt de la revue en 2020) ;**
  - **58,21 € sur l'AL Coulon Venise verte : visiblement dissoute ou en sommeil, à virer dès lors en produits ?**
  - **187,49 € sur l'AL Suresnes : idem**
  - **107,41 € sur l'AL Six Fours : idem**
  - **163,84 € sur l'AL Huningue : idem**

### **3- Contrôle du compte de Résultat**

Sur la base du document de synthèse fourni par Richard, il a été constaté que :

- **A- S'agissant des charges , 8 thèmes couvrent presque 92 % du total à savoir :**

Loyer Montreuil (15ke – 7%)

Assoconnect((18ke- 8.5%)

Revue (25.6 ke-12%)

Déplacements BN, CA et autres ( 27ke- 12%)

Abandons de créances(5.4ke- 2.6%)

Cotisation IAN (5.4ke- 2.4%)

Salaires et charges sociales + indemnités de départs (90ke- 42.2%)

Ristourne C.R(5ke- 2.4%)

Sur ces 8 thèmes, les contrôles aléatoires permettent les constatations et suggestions suivantes :

- Loyer Montreuil : pas d'anomalies constatées. Le poids des charges est très élevé et mériterait peut être une analyse approfondie
- Assoconnect : Les frais de déploiement du logiciel ne seront en principe pas récurrents Quid de la redevance pour les années à venir et coût global si abandon total du logiciel ???
- Revue : Elle va disparaître sous sa forme actuelle. Quid du produit de remplacement (version numérique) et de son coût éventuel ?
- Frais de déplacements (BN, CA et autres bénévoles). L'évolution sur ces 3 dernières années est assez préoccupante à savoir :
  - 2016 : 10.553 euros
  - 2017 : 11.421 euros soit +8.2%
  - 2018 : 17.640 euros soit +54.4%
  - 2019 : 26.148 euros Soit +48..2%

Dans ce contexte, il paraît souhaitable de freiner à minima cette « inflation » et de revenir à un niveau plus acceptable. Afin d'y voir plus clair, plusieurs sondages ont été réalisés à l'aide des classeurs ad-hoc qui sont d'ailleurs bien pratiques. D'une façon générale, les justificatifs (billets de trains, chambres d'hôtel et notes de restaurant) sont bien joints à la fiche nominative du bénéficiaire du remboursement et le document fait l'objet d'un visa du président. Cette pratique doit être systématique. Quelques remarques toutefois :

Déplacements : certains voyagent en seconde classe d'autres en première (c'est leur choix !) mais le tarif de remboursement est prévu sur la base de la seconde classe. Les contrôles opérés montrent que le remboursement ne s'effectue pas toujours avec la prise en compte de cette disposition du règlement intérieur ce qui est une anomalie . La question n'est pas neutre car certains voyages coûtent 2.5 fois plus cher entre celui qui voyage en 1 ère sur une distance parfois plus courte que celui qui voyage en seconde... !

De même pour ceux qui voyagent en voiture. La base règlementaire est de 0.20 centimes du Km, ce qui est bien inférieur au barème fiscal tandis que d'autres facturent à 0.31 centimes. Soit on révisé le barème à la hausse en s'alignant sur la norme fiscale soit on s'en tient au RI actuel.

Hôtel : le plafonnement voté en réunion du BN doit être intégré dans le Règlement Intérieur

Lieu des réunions de BN et CA : la délocalisation en province est très coûteuse (entre 2 et 3 fois le coût d'une réunion sur Paris).

Abandons de créances

Cotisation IAN : Il y a une facture formalisée précisant le nombre de membres base de la facturation

Salaires et cotisations sociales : Coût élevé notamment cette année pour les indemnités de départ versées à Bertrand Falipou (20 250 €) qui ne seront pas récurrentes heureusement. **Le recrutement d'un salarié polyvalent avec une fiche de fonctions très précise** (secrétariat, comptabilité,

classement, relations avec les AL) est prévu mais il ne faudra pas trop tarder car les fonctions vitales de la Fédération sont en cause. *Le coût de ce nouveau salarié doit être bien évalué afin de ne pas alourdir les frais de structure.*

Ristourne CR

**B- S'agissant des Produits, 2 thèmes couvrent presque 78 % du total à savoir /**

Cotisations fédérales (131ke soit 75 %). Faute de temps, un contrôle aléatoire n'a pas pu être réalisé pour vérifier que les cotisations fédérales sont bien payées par les AL. Ce point est très important d'autant que certaines AL n'opèrent pas par virement ce qu'il faudrait, si possible, rendre obligatoire.

Abandons de créances Il s'agit d'un point sensible car il faut respecter la loi fiscale compte tenu du statut de la Fédé. Nous n'avons pas eu le temps d'effectuer un contrôle.

#### **4- Conclusion**

La comptabilité de 2018-2019 a été affectée par le départ du salarié qui était en charge des écritures, et de la personne qui lui a succédé. Le trésorier Richard Fulweber dispose assurément des compétences pour pallier à cette carence et améliorer les procédures de contrôle interne, mais son éloignement géographique, et l'impossibilité de se connecter à distance au logiciel comptable compliquent sa tâche.

## Motion présentée par les associations locales :

Argenteuil (24 adh.), Berry (37 adh.), Colombes (65 adh.), Est-Parisien (12 adh.), Horizons (22 adh.), Les Ulis (62 adh.), Nature 19 (20 adh.), Paris-Centre (103 adh.), Paris-Sud (112 adh.), St Quentin en Yvelines (61 adh.), Union Nature de la Région Parisienne (16 adh.), Volley – Neuilly sur Marne (30 adh.), Elbeuf (24 adh.), Fécamp (54 adh.), Le Havre (137 adh.), Rouen (99 adh.), Schiltigheim (165 adh.), Strasbourg Neudorf (53 adh.), Strasbourg Ville (77 adh.)

et soutenue, après amendement, par : Aube (126 adh.),-Belfort (69 adh.),-Besançon (52 adh.), Bliès Ebersing (4 adh.), Bourgogne Grande Garenne (91 adh.), Châlons en Champagne (291 adh.), Dijon (21), Dole (91 adh.), Epinal (66 adh.), Forbach Mélezès (42 adh.), Hyères les Palmiers (34 adh.), Metz (27 adh.), Petite Rosselle (66 adh.), Reims Champagne (59 adh.), Remiremont (147 adh.), Saint Claude (108 adh.), Stiring Wendel (38 adh.), Thionville (37 adh.), Val d'Ajol (22 adh.), Vesoul (58 adh.).

soit 2 622 adhérents

## Ne mettons pas un terme à notre belle histoire

Dans peu de temps, l'avenir de notre fédération se jouera. Si un nombre suffisant de candidatures ne parvient pas au siège de la fédération pour constituer le Bureau National, organe de gestion de notre fédération, que se passera-t-il ?

La disparition de notre fédération vieille de plus de cent ans laissera les associations locales orphelines, n'ayant plus de lien entre elles.

Depuis près de trois ans, des malentendus sont nés au sein de notre fédération. Si la discussion et la confrontation des idées sont l'essence même de toute démocratie, il ne faut pas que cela devienne un frein à la vie associative.

Afin de préserver l'existence même de notre mouvement et en l'absence d'un nombre suffisant de candidats permettant de constituer un Bureau National, les associations Amis de la Nature, réunies en Congrès, décident de confier jusqu'au prochain congrès prévu en 2022, la gestion de leur fédération aux 12 représentants des régions/départements régulièrement désignés par leur « comité » à la date du Congrès, qui l'acceptent. Cet accord vaut élection de l'organe dirigeant.

Cet organe dirigeant transitoire sera chargé de la gestion habituelle (relations extérieures, communication interne et externe, formation, maisons, environnement...). Il devra préparer le Congrès de 2022, notamment en initiant un groupe de réflexion avec pour mission de proposer une nouvelle gouvernance pour la fédération, en concertation avec les AL. Cette gouvernance sera traduite dans un projet de statuts (+ RI + Statuts types), à présenter au Congrès, après validation par un juriste professionnel.

Il aura aussi pour objectif de mettre fin aux tensions qui nous empêchent d'agir, et ainsi, de rétablir le respect entre tous.

Il désignera en son sein le représentant légal de la fédération, en charge du personnel, et le responsable de la gestion financière (trésorier). Il se réunira autant que de besoin, sur convocation d'un quart de ses membres et diffusera le relevé de décisions de ses réunions à l'ensemble des associations locales.

Il pourra s'entourer d'adhérents pouvant l'aider dans les domaines qu'il souhaite, sans que ces adhérents aient un quelconque pouvoir de décision.

Nous avons conscience que cette proposition est dérogatoire par rapport aux statuts, mais elle est une possibilité pour éviter le recours à un administrateur judiciaire et la dissolution de la fédération.

Le 19 avril 2021

## **ANNEXE À LA MOTION « Ne mettons pas un terme à notre belle histoire »**

### **DÉCLARATION DES REPRÉSENTANTS DES RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS DE « AMIS DE LA NATURE – FRANCE »**

Suite à la motion « Ne mettons pas un terme à notre belle histoire » déposée par des associations locales et soumise au congrès du 22 mai 2021, les représentants des Régions et Départements de « Amis de la Nature – France » se déclarent prêts à accepter la direction du mouvement jusqu'au prochain congrès prévu en 2022 dans les conditions fixées par cette motion.

L'organe dirigeant transitoire de la fédération jusqu'au prochain congrès, regroupera les représentants des R/D désignés par leur « comité » respectif à la date du congrès 2021. Il se composera de :

Région/Département	Nom du/de la représentant.e
Champagne - Ardenne	Éric MATHIEU
Bourgogne / Franche-Comté	Philippe SORIN
Grand Ouest	Brigitte BOULLLOT
Ile de France / Centre	Martine LAIZE
Moselle	Serge SCHMITT
Nord – Pas de Calais	Jean Marie DEKNUDT
Normandie	Jean Michel HARP
Provence Méditerranée	Claude PELLEING
Bas-Rhin	Denise WINTZ
Haut-Rhin	Claude MULLER
Rhône Alpes	Pierre BARRUCAND
Vosges	Michel JACQUOT

Dès sa première réunion, l'organe dirigeant transitoire de la fédération désignera en son sein :

- un représentant légal en charge du personnel salarié
- un trésorier, responsable de la gestion financière, qui travaillera en étroite collaboration avec le trésorier sortant Richard Fulweber, volontaire pour tenir la comptabilité

Les autres tâches pourront être confiées à une personne ou prises en charge collectivement ou à tour de rôle.

**Cette acceptation vaut élection de l'organe dirigeant. La liste, complétée des profession, domicile et nationalité sera déposée à la préfecture de Seine Saint Denis en application de l'article 5 de la loi de 1901.**



Les 9 Associations Locales (AL) de la région Grand Ouest  
Adervielle Vallée du Luron, Bretagne Côte d'Emeraude, Couëron, La Mayenne, Nantes, Nantes Grand Large, Niort, Pays de Gironde et Saint Nazaire, comptant ensemble 888 adhérents, après lecture attentive du dossier du congressiste 2021 :

- tiennent à réaffirmer les valeurs fondamentales du mouvement Amis de la Nature qui figurent dans les statuts de l'Internationale des Amis de la Nature (IAN), et ainsi déclinées dans ceux de la fédération Amis de la Nature France (ANF) : « Un mouvement laïc et social, d'écocitoyenneté et d'éducation populaire ». « Évolution des peuples vers une société démocratique, socialiste et humaniste, rejetant les inégalités d'ordre économique, ethnique et soucieuse de créer des conditions de vie équitables pour tous » ;

- insistent pour qu'ANF continue à fonctionner en cohérence avec ces principes en veillant à ne pas succomber aux principes de la marchandisation.

Elles rappellent leurs propositions transmises par courriels :

- le 10 mars 2021, au Bureau National (BN) et au Conseil d'Administration National (CAN), d'une gestion de l'ANF par le CAN (représentants des 12 régions et départements) entre le congrès en visio du 22 mai 2021 et celui prévu en présentiel en 2022. Nous avons constaté que d'autres AL faisaient la même proposition, et qu'elles ont déposé une motion en ce sens pour le congrès de mai 2021 (pages 46-47 du dossier du congressiste).

- le 14 mars 2021, Les AL de la région GO ont transmis une motion pour soumission à ce même congrès, visant à améliorer la représentativité des adhérents au sein du CAN (page 48).

- le 7 avril 2021 : Notre motion de GO, contrairement à la présentation faite dans le dossier du congressiste, (page 47), ne nécessite pas de modification des statuts pour être appliquée dès 2021.

Elles expriment :

- leur volonté d'agir pour des AMIS de la NATURE FRANCE dynamiques, démocratiques, représentatifs des associations locales les composant, avec leurs soutiens dans le respect des valeurs fondamentales précitées.

- leur vigilance active dans l'objectif de la sauvegarde de la Fédération, soutenue également par d'autres associations locales.

Les Associations Locales du Grand Ouest demandent que la partie de leur motion relative au vote par mandats au CAN soit intégrée à celle présentée par « quelques associations locales ». L'absence de candidats au Bureau National renforce notre proposition d'une juste représentativité de tous les adhérents des régions qui composent notre fédération.

« Un adhérent = une voix » et non « Un représentant au CAN = une voix ».

A cette condition, les AL de GO y apporteront leurs signatures.

Le 24 Avril 2021,  
Les 9 Associations Locales du Grand-Ouest

## Dépouillement Amis de la Nature France

<b>Vote pour les résolutions</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abst.</b>
Approbation de la présidence de séance :	<b>516</b>	<b>70</b>	<b>48</b>
Ratification de l'ordre du jour	<b>602</b>	<b>25</b>	<b>7</b>
Approbation du procès-verbal du 33ème congrès au Pradet (31 mars et 1er avril 2018).	<b>518</b>	<b>46</b>	<b>70</b>
Rapport d'activités de la présidente	<b>477</b>	<b>86</b>	<b>71</b>
Rapport financier et comptable du trésorier	<b>546</b>	<b>46</b>	<b>42</b>
Rapport des réviseurs aux comptes	<b>578</b>	<b>32</b>	<b>24</b>
Tarif des cotisations pour 2022 : Carte adulte	<b>588</b>	<b>25</b>	<b>21</b>
Tarif des cotisations pour 2022 : Carte jeune	<b>586</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
Tarif des cotisations pour 2022 : Carte enfant	<b>593</b>	<b>28</b>	<b>13</b>
Tarif des cotisations pour 2022 : Carte moins de 6 ans	<b>460</b>	<b>137</b>	<b>37</b>
Rapports des membres du bureau national	<b>348</b>	<b>175</b>	<b>111</b>
Motion de quelques associations locales	<b>568</b>	<b>34</b>	<b>32</b>
Motion de la région Grand-Ouest	<b>270</b>	<b>249</b>	<b>115</b>
Nul			<b>0</b>
<b>TOTAL (Nombre d'électeurs)</b>			<b>92</b>

## Dépouillement Amis de la Nature France

Candidats	Pour	Contre	Abst.
Réviser aux comptes - Jacqueline PELOILLE	621	13	0
Réviser aux comptes - Christian RAYMOND	634	0	0
Nul			0
<b>TOTAL (Nombre d'électeurs)</b>			<b>92</b>

À l'attention de la Présidente et du Congrès  
des Amis de la Nature France

Vienne, le 20 mai 2021

Madame la Présidente, chers délégué/é/s au Congrès,



Le Bureau de l'Internationale des Amis de la Nature a pris note avec grande inquiétude de la situation difficile des Amis de la Nature France.

Les Amis de la Nature France sont un pilier important du mouvement international des Amis de la Nature et, par leurs activités et leur grand engagement, ils ont contribué de manière significative à ce que nous, les Amis de la Nature, parlions aujourd'hui d'une voix forte pour nos objectifs communs au niveau mondial : la solidarité, la justice et l'amitié – fondements d'une bonne vie pour tous et toutes !

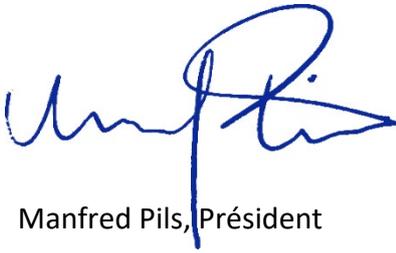
Par leur engagement, les Amis de la Nature France ont soutenu de manière significative l'établissement du mouvement des Amis de la Nature en Afrique – c'est grâce à eux que d'innombrables projets ont pu être mis en œuvre en Afrique, comme tout récemment l'impressionnante construction d'un château d'eau dont la communauté rurale de Finkolo au Mali avait un besoin urgent.

De nombreuses organisations européennes d'Amis de la Nature ont dû surmonter des moments difficiles ces dernières années. La pandémie de la Covid-19 a encore aggravé la situation : les activités communes n'étaient soudainement plus possibles, nos Maisons ont dû être fermées, les découvertes de la nature en groupe et les échanges personnels étaient brusquement interdits. Cela a eu des répercussions sur les adhérents individuels ainsi que sur le travail des instances au niveau régional, national et international. La communication personnelle, base de toute bonne coexistence, a été soudainement restreinte, les conversations n'étant possibles que par voie numérique.

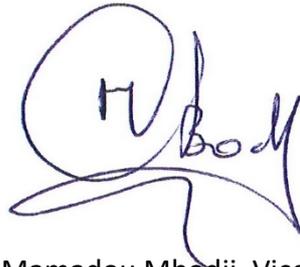
Dans le même temps, la crise de la Covid-19 a montré à quel point les valeurs traditionnelles des Amis de la Nature sont toujours importantes : Les inégalités se sont massivement renforcées, et les personnes déjà défavorisées avant la crise subissent de plein fouet les conséquences de la pandémie, tant au niveau local qu'au niveau mondial. Parallèlement, la crise climatique ne connaît pas de répit, et ses effets sont particulièrement durs pour les populations des pays du Sud. La solidarité, la justice mondiale et la cohabitation équitable et amicale sont plus nécessaires aujourd'hui que jamais dans la perspective d'un bon avenir. Cela nécessite également une société civile forte qui ne se lasse pas de revendiquer ces valeurs. Et en tant qu'Amis de la Nature, nous jouons également un rôle essentiel à cet égard !

Chères amies et chers amis, la solidarité, la justice et l'amitié sont nos fondements, tant au niveau international qu'aux niveaux régional et local. Nous, les Amis de la Nature, avons déjà montré par le passé que nous parvenons à sortir renforcés de crises. Dans ce sens, le Bureau de l'Internationale des Amis de la Nature vous souhaite un Congrès réussi et constructif avec de bonnes décisions, susceptibles de servir de base solide pour l'engagement si important des Amis de la Nature français ! Très volontiers nous serions disponibles pour un échange personnel après votre Congrès et voudrions bien vous soutenir dans cette phase difficile, si vous le souhaitez.

Avec un amical « Berg frei »

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Manfred Pils', with a stylized flourish at the end.

Manfred Pils, Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mamadou Mbodji', with a large circular flourish at the beginning.

Mamadou Mbodji, Vice-Président

Au nom du Bureau de l'Internationale des Amis de la Nature.